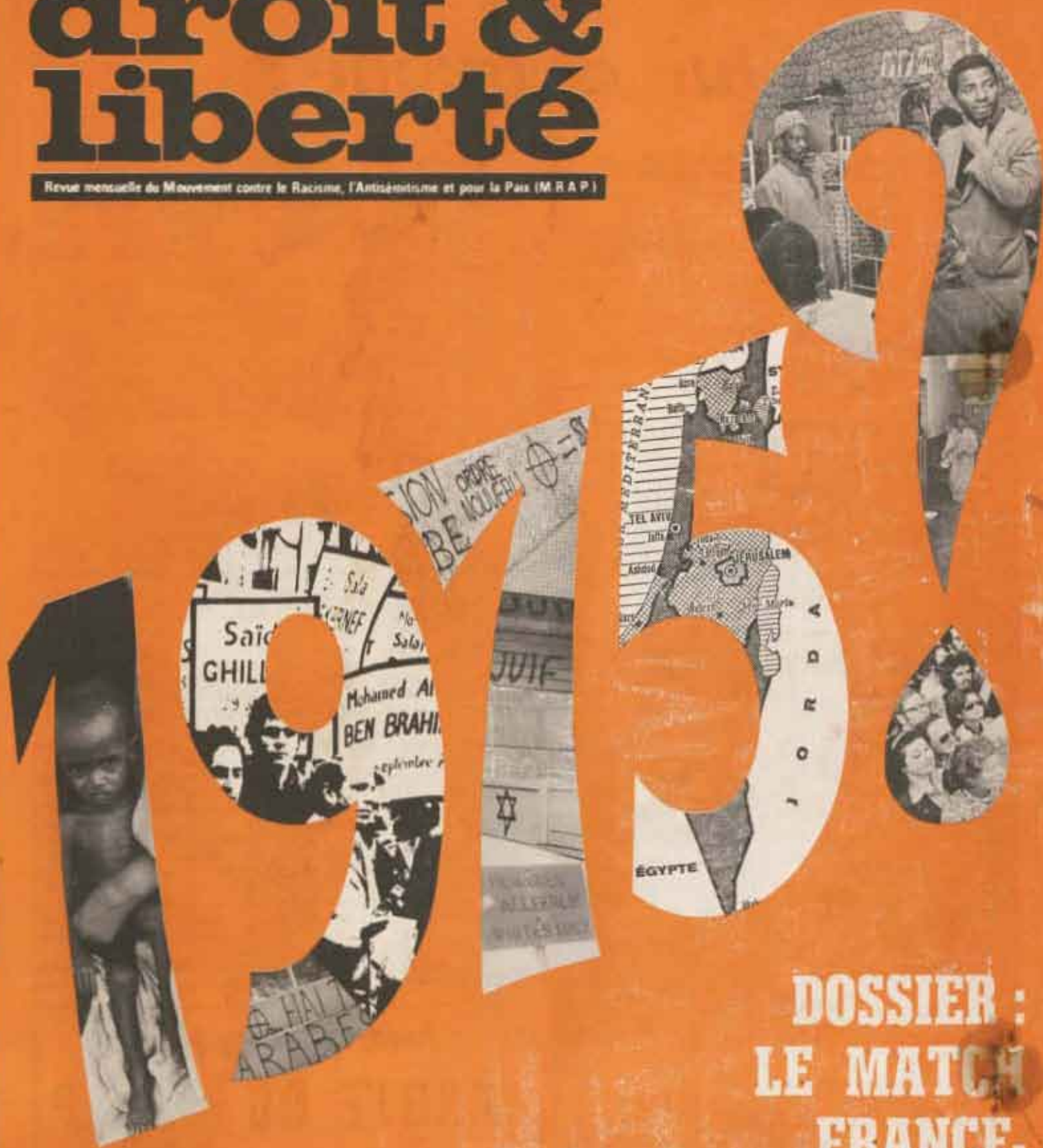


droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)



DOSSIER :
LE MATCH
FRANCE-
APARTHEID

Qui a gagné ?

Le tirage des Bons de Soutien du M.R.A.P. pour 1974 a eu lieu le 14 décembre. En voici les résultats :

UNE SEMAINE AU MEXIQUE : 33.266.
 15 JOURS EN BULGARIE : 63.960.
 PARIS/DAKAR/PARIS : 54.871 (un voyage par avion).
 UN SEJOUR DE SKI D'UNE SEMAINE : 83.896.
 UN SEJOUR DE SKI D'UNE SEMAINE : 28.823.
 UNE CHAÎNE HI-FI : 95.142.
 UN APPAREIL PHOTO : 42.054.
 UNE LAMPE : 48.474.
 UN TABLEAU SUR BOIS : 83.812.
 UN SAC A MAIN : 119.439.
 UN BRIQUET : 1.612 - 1.924 - 51.800 - 54.330 - 73.150.
 UNE AQUARELLE : 86.463.

UN FLACON DE PARFUM : 16.270.
 UN FLACON D'EAU DE COLOGNE : 3.161 - 3.887 - 8.011 - 8.909 - 13.632 - 33.879 - 36.149 - 36.987 - 38.557 - 38.876 - 42.831 - 46.901 - 50.883 - 61.835 - 67.530 - 68.708 - 83.135 - 99.351.
 UNE BOUTEILLE MOUSSEUX : 3.881 - 42.461 - 89.660.
 UNE BOUTEILLE LIQUEUR : 70.168.
 UNE BOUTEILLE BORDEAUX : 453 - 1.615 - 12.052 - 16.703 - 64.301 - 103.154.
 UN PORTE-TORCHONS : 12.451 - 36.985 - 64.306.
 UNE CEINTURE CUIR : 560 - 1.171 - 6.811 - 14.270 - 48.967 - 50.530 - 51.791 - 94.070 - 117.640 - 118.477.
 UNE SERIE BOITES EPICES : 72.697.
 UN STYLO : 69.870.
 UN PORTE-MONNAIE CUIR : 603.
 UN PORTE-MONNAIE TAPISSERIE : 25.492.
 TROIS BOLS « POP » BLANCS : 38.419.
 DEUX BOLS « POP » BLANCS : 26.520.
 UNE MATRIOCHKA : 65.491.
 BOITES GIGOGNES : 77.991 - 114.053.
 UN GRAND VASE D'ANGLE : 102.410.
 UNE GROSSE BOUGIE COULEUR : 50.097.
 UN SALADIER : 72.699.
 COUVERTS A SALADE : 29.684.
 UN POUDEUR : 18.987.
 UN DISQUE 33 TOURS : 499 - 950 - 5.537 - 6.819 - 16.733 - 21.157 - 29.725 - 30.949 - 36.984 - 47.139 - 50.882 - 67.742 - 69.885 - 70.249 - 75.992 - 82.404 - 83.811 - 89.553 - 113.848 - 119.500.
 UN DISQUE 45 TOURS : 282 - 552 - 604 - 5.540 - 8.402 - 8.643 - 10.218 - 12.050 - 12.222 - 13.680 - 14.744 - 21.156 - 26.788 - 27.758 - 28.317 - 29.161 - 29.373 - 29.685 - 30.331 - 30.414 - 30.832 - 38.412 - 41.636 - 44.030 - 45.257 - 46.753 - 46.909 - 50.116 - 51.721 - 51.800 - 57.024 - 57.384 - 61.386 - 65.040 - 65.490 - 65.682 - 65.974 - 67.631 - 68.955 - 72.166 - 72.393 - 74.083 - 74.512 - 75.997 - 77.942 - 78.067 - 79.719 - 86.462 - 86.973 - 89.789 - 92.477 - 94.234 - 96.977 - 98.405 - 101.282 - 101.831 - 109.160 - 111.328 - 114.273 - 118.531.
 UN LIVRE : 452 - 535 - 1.696 - 3.125 - 6.812 - 6.908 - 7.044 - 9.619 - 11.813 - 11.915 - 12.959 - 13.409 - 13.672 - 13.839 - 13.901 - 14.743 - 15.327 - 16.987 - 17.997 - 18.428 - 18.460 - 18.982 - 21.152 - 24.011 - 24.030 - 27.756 - 28.923 - 30.281 - 30.943 - 33.851 - 34.021 - 34.632 - 35.144 - 36.141 - 36.986 - 37.549 - 38.414 - 42.653 - 42.821 - 43.321 - 44.131 - 44.429 - 46.103 - 46.514 - 46.931 - 48.157 - 48.882 - 50.724 - 50.885 - 51.482 - 52.578 - 55.629 - 56.583 - 57.081 - 59.856 - 61.004 - 65.032 - 67.524 - 67.645 - 69.251 - 69.539 - 70.400 - 71.149 - 72.718 - 73.195 - 73.480 - 73.805 - 74.316 - 74.446 - 74.739 - 74.951 - 75.346 - 78.069 - 78.146 - 79.266 - 79.991 - 82.895 - 83.136 - 83.814 - 84.380 - 86.468 - 89.134 - 89.464 - 92.762 - 94.155 - 94.232 - 95.513 - 96.133 - 96.355 - 98.643 - 105.455 - 107.505 - 109.843 - 110.821 - 111.420 - 114.290 - 114.425 - 118.532 - 119.220 - 119.495.
 UN ABONNEMENT D'UN AN A « DROIT ET LIBERTE » pour les Bons dont le numéro se termine par : 69.

Avez-vous réglé votre
CARTE DU M.R.A.P.
 1975 ?

La Vente de l'Amitié



La Vente de l'Amitié, organisée en décembre au siège du M.R.A.P., a connu cette année un très vif succès. C'est le jour de son ouverture qu'a eu lieu le tirage des bons de soutien

A NOS LECTEURS

Après l'acheminement tardif de notre numéro de novembre, réduit à 16 pages, les perturbations persistantes nous ont incités à ne publier qu'un seul numéro pour décembre et janvier.

Outre les informations ayant trait à l'actualité immédiate, nous avons cru devoir y maintenir certains articles prévus pour novembre ou décembre, en raison de leur intérêt pour nos lecteurs.

En ce début d'année, nous formulons le vœu que « Droit et Liberté », soutenu par tous ceux qui apprécient son rôle et son action, connaisse dans l'avenir une parution complète et régulière.

Couverture : Maquette de
 Lucky THIPHAINE

droit & liberté

MENSUEL
 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
 Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-98

Directeur de la publication :
 Albert LEVY

Administration et publicité :
 René BRIAND
 au siège du journal

ABONNEMENTS
 • Un an : 40 F
 • Abonnement de soutien : 100 F
 Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 40 F.
 Autres pays : 55 F.
 Changement d'adresse : 2 F.

Imprimerie La Haye-Mureaux

BONNE ANNÉE ?

COMMENCEE par une manifestation contre les dizaines de crimes racistes perpétrés dans notre pays, s'achevant avec la campagne contre la tournée des Springboks, 1974 aura été, pour le M.R.A.P., une intense année d'action.

Plusieurs procès gagnés : contre « Ordre Nouveau » et des auteurs de discriminations racistes...

Interventions innombrables pour la défense de toutes les victimes du racisme : travailleurs étrangers, Juifs, Noirs, Arabes, Gitans...

Rencontre d'une délégation avec le Premier ministre lors de la Journée internationale du 21 mars, et présentation de nos propositions aux candidats à l'élection présidentielle...

Effort permanent d'information, de clarification à travers des centaines de débats, projections, expositions dans les quartiers, les M.J.C., les écoles, les entreprises...

Vigilance constante face au néo-nazisme, appui continu à la recherche d'une solution juste et durable au Proche-Orient, solidarité sans faille envers tous ceux, dans le monde, qui souffrent du racisme et combattent pour leur dignité...

Statut consultatif auprès des Nations Unies accordé en juin au Mouvement, en reconnaissance de son efficacité et de sa représentativité...

... Oui, cette énumération, fort incomplète, suffit à le montrer : le M.R.A.P., en son 25^e anniversaire, a été à la hauteur de sa tâche. Et la foule si ardente, si jeune qui se pressait au gala de novembre témoignait avec éclat de son rayonnement, de la légitimité de ses espoirs.

A LORS que tant d'inquiétudes, liées à la crise économique, s'expriment à juste titre dans tous les milieux, il convient de rappeler aussi, en ce début de 1975, avec le bilan positif du M.R.A.P., dans quel contexte notre action se situe.

Au plan mondial, des bouleversements se produisent dans les rapports entre opprimés et oppresseurs, ces derniers recourant depuis toujours au racisme pour assurer leur domination. Les combats libérateurs des colonies portugaises ont contribué d'une manière décisive à la chute du régime fasciste à Lisbonne et modifié profondément la situation en Afrique. Les pays sous-développés prennent, à une cadence accélérée, le contrôle de leurs ressources naturelles, condition indispensable pour conquérir une véritable indépendance. Des nations méconnues et méprisées entrent enfin de plain-pied sur la scène de l'Histoire.

En France, c'est dans les couches les plus diverses que s'affirment désormais la volonté de progrès social pour tous, le besoin de démocratie politique et économique, le soutien aux droits de tous les peuples, l'aspiration aux échanges, à la paix. C'est dans ce sens que se mobilisent partout les masses populaires.

Et tout cela met davantage en relief le caractère anachronique du racisme, isole ceux qui s'en réclament, renforce les courants qui s'y opposent.

CERTES, nous sommes encore loin de triompher. Rien ne change spontanément. N'en doutons pas : la simple égalité des hommes, des peuples exigera, d'ici à la fin du siècle, beaucoup de larmes et de sang. Car ceux qui bénéficient de l'injustice, qui exploitent les divisions, ne céderont pas sans une résistance farouche, que leurs reculs ne font qu'exacerber.

Cependant, le langage, les attitudes changent. Les dirigeants ne peuvent plus passer outre aux pressions de l'humanité prenant conscience d'elle-même. Chacun admet aujourd'hui que les choses ne peuvent plus durer ainsi. A défaut des actes annoncés, mais qui tardent, on multiplie les gestes symboliques, apaisants. On promet.

En France, il ne tient qu'à nous d'agir, dans le domaine qui nous est propre, pour que ces changements significatifs se traduisent en des réalités nouvelles.

Albert LEVY.

Une haine qui ne tarit pas

NOUS en avons assez !
« Assez des voleurs algériens, assez des casseurs algériens, assez des fanfarons algériens, assez des trublions algériens, assez des syphiliques algériens, assez des violeurs algériens, assez des proxénètes algériens, assez des fous algériens, assez des tueurs algériens. »

Signé : Gabriel Domenech, rédacteur en chef du « Méridional », le 26 août 1973.

« Est-il raciste le père de famille qui s'insurge contre les casbahs installées dans nos cités, ces « souks » et ces « raitas » nocturnes où l'écume des envahisseurs, l'insulte à la bouche et la main preste, se conduit en pays conquis ? (...). Est-il raciste celui qui ferme sa porte aux traîne-savates en quête de bagarres ou de chapardages, ou qui remet à sa place, comme il le mérite, le fainéant basané un peu trop empressé auprès de nos compagnes ? »

Signé : Boireau, directeur de « Minute », n° du 5 au 11 septembre 1973, après avoir cité et fait sien l'extrait ci-dessus du « Méridional ».

Ces « cris de haine » — comme devait les qualifier le substitut Fontaine — ont eu comme prétexte, on s'en souvient, le meurtre d'un traminoit marseillais par un dément de nationalité algérienne. Une telle litanie d'injures racistes et le véritable appel à la « ratonnade » qu'elle contenait avait soulevé une telle émotion que le Parquet avait engagé des poursuites en application de la loi du 1^{er} juillet 1972, qui punit les injures publiques « envers un groupe de personnes à raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnologie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Le M.R.A.P. s'était constitué partie civile.

Le procès est venu à l'audience du 19 décembre dernier de la 17^e Chambre correctionnelle de Paris et, dès son début, la défense a montré où le bât blessait les accusés : elle a tenté de mettre en cause la recevabilité de la constitution de partie civile du M.R.A.P., qu'elle allait attaquer aussi au moment des plaidoiries. Mais le tribunal a joint ce point de procédure au fond.

« Ces gens-là »

Invité par le président Dupuis à s'expliquer, Gabriel Domenech — seul présent des accusés à l'audience — a dit qu'il ne reniait rien de son article, qu'il l'avait écrit pour « alerter les pouvoirs publics sur les dangers de l'immigration sauvage à Marseille » et « sous le coup de l'émotion » parce que les « journalistes sont des hommes comme les autres, qui doivent se faire les porte-parole de l'opinion

« Le Méridional » et « Minute » en Correctionnelle

publique ». « Mon article, n'a-t-il pas hésité à dire, était plutôt fait pour protéger les immigrés algériens que pour les accabler », et il a demandé qu'il soit considéré dans son entier.

Une demi phrase y fait en effet référence aux « honnêtes travailleurs algériens » par opposition à la « racaille venue d'outre-Méditerranée ».

Les témoins les plus représentatifs du rédacteur en chef du « Méridional » allaient, peu ou prou, paraphraser celui que le premier d'entre eux, le docteur Zatarra, conseiller municipal de Marseille, devait désigner comme « notre maître à penser » au moment où, de 1958 à 1962, alors député des Bouches-du-Rhône, Domenech professait, nous a appris ce témoin sans nous étonner, des « sentiments très nationalistes » et « Algérie française ».

Ce même docteur Zatarra n'a d'autre part pas hésité à dire : « Après la guerre d'Algérie, nous avons vu des jeunes Algériens tuberculeux se faire embaucher et tenir assez longtemps pour se faire prendre ensuite en charge par les organismes sociaux ». Peut-être se sont-ils inoculés sciemment la tuberculose pour pouvoir mieux abuser de « notre hospitalité ? ».

M. Pujol, qui se présente comme « chef d'entreprise et député », déclare n'avoir qu'à se « louer des services » que lui rendent ses ouvriers algériens venus « honnêtement gagner leur vie en métropole » (sic), mais il ajoute un peu plus tard : « Il faut bien admettre que la population marseillaise souffre de cette présence ».

M. Francou, sénateur-maire de Salon-de-Provence, qui vante les réalisations de sa municipalité en faveur des travailleurs immigrés qui ont « envahi » la ville, ajoute aussitôt que « ces gens-là » créent un « mauvais climat », dont, dit-il, il ne faut pas rendre le journaliste qu'est Domenech responsable.

M. Joseph Comiti, ancien ministre, ne voit « aucune injure vis-à-vis des Algériens » dans l'article de Domenech, qui est, dit-il, un « amoureux de Marseille ». « Or, ajoute-t-il, Marseille est un port, donc un foyer d'attraction pour la délinquance, et cette délinquance est algérienne parce que l'Algérie est en face de Marseille ». Et de conclure cette extraordinaire démonstration de la « parfaite bonne foi » pro-algérienne de Domenech : « Si c'était la Kirghizie qui était en face de Marseille, les délinquants seraient kirghizes ! »

M. Jean Chelini, adjoint au maire de Marseille et professeur d'université, ergote : « Domenech n'a pas écrit : les Algériens sont des voleurs, mais : assez des voleurs algériens » et s'efforce de blanchir Domenech par son appartenance à l'ex-M.R.P. et au Centre démocrate.

Les défenseurs de Domenech avaient fait également citer des journalistes. Mal leur en a pris. Interrogé par M. Imerglük, conseil du M.R.A.P., sur le comportement d'un journaliste face à un crime suscitant une émotion profonde étant donné ses circonstances, Jean-Marie Garraud, rédacteur en chef au « Figaro » a répondu : « Il faut garder son sang-froid. Je n'étais pas d'accord avec le ton de l'article de Domenech. Il faut faire attention à ce que l'on écrit ».

De même, profitant de la présence à la barre de Maurice Josco, envoyé spécial de « France-Soir » à Marseille après le meurtre du traminoit marseillais, M. Roland Rappa-

port cite la première correspondance adressée par ce journaliste à sa rédaction : « Au lieu de voir dans les coups de couteau mortels qu'il a portés, à Marseille, à un malheureux conducteur d'autobus, un accès isolé de folie meurtrière, certains disent et même écrivent : « Nous en avons assez des tueurs algériens... ».

Tout recommencer

Auparavant, on avait entendu les deux témoins de la partie civile. Le premier, M. Maxime Rodinson, professeur à l'École pratique des hautes études, spécialiste du monde arabe, avait montré pourquoi il jugeait « assez étonnante » cette affirmation contenue dans l'article de Domenech : « Le racisme est arabe avant d'être européen ».

Le second, M. Jean-Claude Masegosa, traminoit marseillais travaillant au même dépôt que la victime du meurtre du 25 août 1973, avait décrit comment lui-même et plusieurs de ses camarades syndicalistes s'étaient efforcés, des heures durant, pendant la matinée, puis l'après-midi, puis la nuit qui ont suivi le crime, de raisonner l'émotion de leurs compagnons de travail, dont certains voulaient « descendre » en ville y faire des « ratonnades », et les persuader que ce n'était pas à eux de « faire la justice ». Or, le lendemain, après la parution de l'article de Domenech, des traminoits d'autres dépôts sont venus « relancer ça, et il a fallu tout recommencer ».

Intervenant au nom du M.R.A.P., M. Imerglük a démontré que les termes employés par Domenech constituaient bien le délit d'injures et a opposé son comportement — d'un « incendiaire jetant de l'huile sur le feu » — à celui de M. Masegosa et de ses camarades syndicalistes.

De son côté, M. George Pau-Langevin a dénoncé avec émotion « cette gangrène de l'esprit qu'est le racisme » et cette « exploitation la plus lâche de la xénophobie, de la peur des immigrés parce qu'ils sont différents ». Elle a démontré qu'au contraire des affirmations de M. Chelini, Domenech avait sciemment voulu insulter les Algériens, car au lieu d'écrire Assez DE voleurs algériens, etc., il a écrit significativement Assez DES voleurs algériens...

« Seul un raciste peut s'élever contre une loi antiraciste » a conclu M. Pau-Langevin en citant « Mi-



Des « envahisseurs » en pleine action

D.R.

nute », qui a qualifié de « loi inique » la loi du 1^{er} juillet 1972 et de « bouffonnerie d'une mafia politique » la plainte du Parquet contre ses injures et celles du « Méridional ».

Une certaine nostalgie

M. Roland Rappaport s'est déclaré quant à lui d'accord avec Domenech sur un point : qu'il fallait effectivement prendre son article dans son entier et qu'il accablait davantage encore son auteur. Il y est en effet question de l'indépendance de l'Algérie comme d'une « catastrophe » pour les Algériens parce qu'elle leur aurait apporté « la misère », des accords de coopération franco-algériens comme d'un moyen pour le président Boumédiène d'envoyer en France des « bêtes malfaisantes » et de la justification du racisme européen par les « abus du monde arabe ».

Reprenant chacun de ces points à l'appui d'une vaste documentation, M. Rappaport a fait alors un rigoureux procès du colonialisme et dressé, à l'aide de documents et de faits difficiles à mettre en cause, un tableau des réalisations des 12 ans de l'Algérie nouvelle. Puis il a ajouté :

« Ce rappel historique nous éloigne-t-il de nos débats ? Je ne le crois pas : il faut abandonner une certaine nostalgie, un certain mode de raisonnement. »

M. Rappaport a donné ensuite un trop bref compte rendu de trois importantes études effectuées par deux universitaires, MM. Robert et Celloz, et un directeur général à la Police nationale, le commissaire principal Poirson, sur la criminalité étrangère en France, études dont il ressort que tous les clichés racistes contenus dans les articles à la Do-

menech et à la « Minute » ne sont que légendes et mensonges. Citant également une communication de l'Académie de médecine, il a aussi montré que les Nord-Africains « ne participent à la recrudescence des maladies vénériennes qu'au prorata de leur nombre ».

Après avoir montré que la criminalité contre les travailleurs algériens était très mal connue et qu'il s'agissait d'une criminalité raciste, M. Rappaport s'est écrié, s'adressant à Domenech : « Vous savez très bien ce que vous faites (...) S'il n'y a pas eu de « ratonnades » lors des obsèques du traminoit marseillais, ce n'est pas à vous que nous le devons ».

Après le réquisitoire du substitut Fontaine, qui a demandé au Tribunal de dire « Non au droit d'injurier », et estimé qu'il s'agissait là d'un « problème de respect de l'homme », le défenseur de « Minute » s'est attaqué à M. Pau-Langevin, dont il a qualifié l'intervention de « diatribe véhémement, incantatoire, haineuse, de mauvaise foi et à la limite de l'insulte », puis au M.R.A.P., « association à substrat politique qui ne défend pas l'antiracisme, mais des ethnies ! ».

Des plaidoiries des deux avocats de Domenech, qui étaient, elles aussi, complètement à côté du sujet, tant le dossier à défendre était indéfendable, retenons cette étonnante « démonstration » : « Pour cinq fonctionnaires de contrôle, le port de Marseille a vu débarquer 280.000 immigrés. Un contrôle est-il possible dans de telles conditions ? Il y a donc bien immigration sauvage ! ».

Ayant mis l'affaire en délibéré, le Tribunal rendra son arrêt le 16 janvier.

Daniel VERDIER.

Strasbourg, Pont-à-Mousson, Cholet, Paris :

DISCRIMINATIONS CONDAMNÉES

EN quelques semaines, quatre condamnations ont été prononcées contre des commerçants qui pratiquaient des discriminations racistes parmi leurs clients.

"Je ne vous sers pas"

A Bischheim, commune de la banlieue de Strasbourg, Mme Marie-Louise Georges, propriétaire d'un restaurant, avait refusé, en mai dernier, de servir des demis de bière à deux Français musulmans originaires d'Algérie, MM. Hadjadj Mohamed et Mamki Moukouché. « Je ne vous sers pas ! » avait-elle répété à plusieurs reprises, tandis que les deux hommes, attablés, attendaient leurs consommations. Ils décidaient de porter plainte et le M.R.A.P. se constitua partie civile.

Au cours de l'enquête, Mme Georges donna, pour expliquer son attitude, le prétexte classique en pareil cas, fondé sur une généralisation raciste : une rixe avait eu lieu, un jour, dans son établissement, entre des immigrés pris de boisson. Depuis, déclara-t-elle, « je ne sers pas d'alcool aux musulmans, aux noirs et aux Yougoslaves ». Même s'il s'agit d'un demi de bière !

M^{me} Monique Nadel a plaidé pour les deux victimes de cette discrimination ; M^{me} Jean Muschel, au nom du M.R.A.P., a stigmatisé ces agissements dans une ville qui est le siège de l'Institut des Droits de l'Homme.

Le 21 novembre, Mme Georges a été condamnée à 800 F d'amende et 300 F de dommages-intérêts à chacun des deux plaignants. Le M.R.A.P. obtient le franc symbolique qu'il demandait.

"Défense d'entrer"

« Je n'aime ni les Arabes, ni les Noirs », proclamait à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), un débitant de boissons, M. Roger Mémé. Et, le 23 février dernier, il avait refusé l'entrée

de son établissement à trois clients africains, MM. Aggame, Gassia et Digbeu. Soutenus par plusieurs consommateurs, outrés de telles discriminations, ainsi que par le M.R.A.P. et la Ligue des Droits de l'Homme, qui se sont constitués parties civiles, les trois hommes ont porté plainte.

Lors de l'audience du 27 novembre, au tribunal correctionnel de Nancy, M^{me} Claude Maire, au nom des victimes et du M.R.A.P., réclama avec force que soit assuré « le respect de l'étranger ». Le procureur Rabaud devait, lui aussi, souligner : « C'est ainsi qu'on arrive à des ratonnades. Du racisme, on n'en veut plus à Nancy ! ».

Le 11 décembre, le tribunal a condamné M. Mémé à un mois de prison avec sursis, 800 F d'amende et 300 F de dommages et intérêts à chacun des plaignants. Cependant, il a déclaré irrecevables les constitutions de parties civiles du M.R.A.P. et de la Ligue des Droits de l'Homme, en affirmant que ces organisations ne sont « pas directement et personnellement lésées par le délit ». Or, rappelons-le, la loi du 1^{er} juillet 1972 reconnaît explicitement aux organisations antiracistes existant depuis plus de cinq ans le droit d'intervenir dans de telles affaires. Le comité local du M.R.A.P. fait appel.

"Des gens à histoire"

C'est le comité local du M.R.A.P. de Cholet qui est à l'origine de l'action judiciaire engagée en avril 1974 contre M. Chaillou, responsable d'une agence immobilière, qui avait, à plusieurs reprises, refusé des logements libres à des immigrés. Deux animatrices du comité, Gislaïne Gaudier et Thérèse Triki furent témoins des tergiversations employées pour évincer un travailleur marocain, M. Zahidi, qui présentait toutes les conditions requises en vue d'une location. Reconnaissant qu'il était intervenu au

près du propriétaire pour le dissuader de « louer à un étranger », l'agent immobilier s'en expliqua ainsi : « Avec les Arabes, nous n'avons que des ennuis. En général, les Arabes sont sales. On risque de les voir filer dans leur pays en oubliant de régler leur loyer. Ce sont des gens à histoire ! ».

Le 8 novembre, devant le tribunal d'Angers, l'auteur de ces propos le nie, bien entendu, et se présente, malgré plusieurs témoignages, comme le meilleur ami des immigrés. Son avocat traite les militantes du M.R.A.P., qui ont courageusement démasqué ses pratiques, de « Marie-Chantal de province, désœuvrées, qui se placent à la tête d'un mouvement révolutionnaire pour occuper leurs loisirs », et les oppose à ceux qui, tels M. Chaillou, « dans l'ombre, travaillent efficacement pour permettre l'intégration en métropole (sic) des travailleurs immigrés ».

Le tribunal en a jugé autrement. Le 13 décembre, il a condamné M. Chaillou à 400 F d'amende.

Une occasion fréquente

En décembre 1972, un ingénieur de la Régie Renault, M. Barrère, recevait l'accord de M. Aguié, gérant d'un immeuble de Boulogne-sur-Seine, pour la location d'un logement à « deux amis ». Le lendemain, il se présentait avec ceux-ci pour régler les formalités. Mais quand M. Aguié constata qu'il s'agissait de deux Africains, MM. Ahmed M'Bengue et Diambel Diwe, il intervint auprès du propriétaire et, sous un prétexte fallacieux, refusa la location. Les deux victimes de cette discrimination ont porté plainte. Ils étaient défendus par M^{me} Odile Dhavernas et M^{me} Henri Leclerc.

La 11^e chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, le 12 novembre, un arrêt confirmant pour l'essentiel le jugement de la 17^e chambre correctionnelle, prononcé le 20 avril 1974.

Il est intéressant de noter, parmi les attendus de la Cour, celui qui souligne que le refus de logement constitue bien un cas de refus de « bien ou service » tel qu'il est condamné par la loi du 1^{er} juillet 1972 : « C'est précisément, indique-t-elle, en matière de logement que l'esprit de discrimination raciale trouve occasion fréquente de se manifester ».

Pour « complicité du délit de discrimination raciale », M. Aguié est condamné à 500 F d'amende et à 3 000 F de dommages et intérêts pour chacune des parties civiles ; et l'arrêt doit être affiché quinze jours durant sur l'immeuble dont il est gérant.

racisme

Un soir de décembre, gare de Lyon...

C'EST un incident fort révélateur qui s'est produit ce vendredi 20 décembre, vers 20 heures, à Paris, devant la gare de Lyon.

Un jeune couple, avec deux enfants en bas âge, se présente à la station de taxis. Sûrs de leur droit, l'homme et la femme, portant leurs enfants dans les bras, se placent, comme ils le font d'habitude en pareil cas, dans la file prioritaire.

Ce jour-là, pourtant, un agent leur ordonne de « prendre la queue comme tout le monde ». Précisons que l'homme, M. M'Bow, d'origine sénégalaise, est noir. Plutôt que d'attendre longuement debout, il décide d'aller dans un café. Mais tandis qu'il s'éloigne, un chauffeur de taxi, qui le considère comme prioritaire, s'arrête près de lui. Nouvelle intervention du policier. M. et Mme M'Bow s'éloignent encore. Un autre taxi s'arrête, et ce sont eux-mêmes qui refusent d'y monter pour ne pas apparaître comme des « resquilleurs ».

C'est alors que le policier, accompagné cette fois de plusieurs autres, se précipite sur M. M'Bow : « Si vous ne comprenez pas, on va vous faire comprendre !... ». Ayant eu à peine le temps de poser son enfant à terre, M. M'Bow, bousculé rudement,

tente de se défendre. Frappé à la nuque, au visage, au ventre, sur tout le corps, il ne peut évidemment résister à ce passage à tabac. La foule s'indigne. Un des policiers s'écrie : « Ce sauvage, on va le civiliser !... ». Précisons que M. M'Bow, professeur de physique, est inscrit au doctorat de 3^e cycle à l'université de Paris VII.

Sous la réprobation des témoins, les policiers l'embarquent dans un car ; sa femme proteste ; elle est également hissée dans le véhicule, et c'est seulement en raison de l'indignation manifestée par les personnes présentes qu'elle est libérée et peut rejoindre ses deux enfants restés sur le trottoir.

Avec deux dents cassées, des contusions et des blessures multiples, nécessitant des points de suture, le pancréas atteint, ce qui peut entraîner une intervention chirurgicale, M. M'Bow a été hospitalisé, placé sous bonne garde, comme un dangereux malfaiteur.

Il a porté plainte. Le M.R.A.P. est intervenu auprès du Préfet de Police pour demander une enquête et des sanctions sévères ; ses avocats sont saisis de l'affaire.

Le pain dur de l'exil

EN dépit des promesses multipliées de MM. Dijond et Poniatoski, en dépit du geste du Président de la République, invitant, la veille de Noël, quatre éboueurs, dont trois Africains, les informations abondent, en cette fin d'année, qui confirment la situation souvent dramatique des travailleurs immigrés en France.

Il a fallu 9 jours de grève aux éboueurs parisiens, en novembre, pour obtenir la satisfaction de 12 des 17 revendications présentées, sans que les étrangers (3.600 sur 4.700) qualifiés de « Saisonniers » aient toutefois acquis l'égalité complète avec leurs collègues français. Et le jour même où quatre d'entre eux se voyaient offrir du champagne à l'Élysée, la majorité du Conseil de Paris leur refusait la semaine en cinq jours avec deux jours de repos consécutifs.

La crise économique est durement ressentie par l'ensemble des immigrés qui sont, souvent, selon une formule employée pour les Noirs américains, « les derniers embauchés et les premiers licenciés ». Pourtant, les travaux dans lesquels on les confine ne sont pas les plus atteints par le chômage, et, malgré la décision d'arrêter l'immigration, certaines grandes entreprises bénéficient d'au-



Lors de la grève nationale du 19 novembre, les éboueurs parisiens dans le cortège, de la Bastille à la gare de l'Est.

torisations spéciales pour importer de nouveaux contingents de main-d'œuvre étrangère. En revanche, de multiples cas nous sont signalés de travailleurs immigrés à qui l'on interdit de faire venir leur femme et leurs enfants. C'est dans la solitude qu'ils ont dû passer les fêtes de fin d'année.

D'autres sont purement et simplement expulsés, tels ces 13 Marocains et Tunisiens d'Avignon, arrêtés le 15 novembre à 6 heures du matin dans le local diocésain où ils étaient hébergés, et emmenés, menottes aux mains jusqu'à l'avion. Une nouvelle tentative du même ordre, le 9 décembre, visant 7 travailleurs qui

faisaient la grève de la faim, a échoué grâce à la solidarité des organisations démocratiques.

Quatre travailleurs tunisiens de 30 à 39 ans, ayant au total 18 enfants, sont morts asphyxiés, le 28 octobre, à Aix-en-Provence. De Gennevilliers, de la Marne, de Paris (15^e) nous parviennent des témoignages des conditions d'elogeement désastreuses qui peuvent à chaque instant conduire à de tels drames.

A tout cela s'ajoutent les campagnes de haine, les violences, venant parfois de policiers... Oui, tout reste à faire pour que les immigrés connaissent en France une vie simplement... humaine !

A quoi s'accroche "France soir"

Drame affreux à la station de métro Saint-Michel : altercation, bousculade, un vieil homme qui se trouvait sur le quai est malencontreusement poussé, il tombe sur les rails au moment où un train arrive, il est tué.

Selon « France-Soir » (29-11-1974), un jeune Noir serait impliqué dans l'altercation qui a tout déclenché. Mais au lieu de s'en tenir aux faits, le journal extrapole, généralise : « Ici, c'est la station de métro Saint-Michel (...), rendez-vous d'une faune disparate et dangereuse, hippies, gens de couleur, clochards, qui s'accrochent aux quais et aux bancs comme des moulés à leur rocher ».

On ne peut provoquer plus clairement à la méfiance, à l'hostilité contre des groupes en tant que tels ; et lorsqu'il s'agit des « gens de couleur », cela s'appelle du racisme. « France-Soir » s'accroche aux préjugés. Publiera-t-il une mise au point, comme le M.R.A.P. le lui a demandé ?



antisémitisme

Vieilles rues, boutiques nouvelles

Chalon atteint par la "rumeur"

« FABLES grotesques »... « ragots stupides »... Comment expliquer que, cinq ans après Orléans, quatre ans après Amiens et d'autres villes, Chalons-sur-Saône soit atteint à son tour par la fameuse « rumeur » ? A en croire ceux qui la colportent, des boutiques de prêt-à-porter — appartenant pour la plupart à des juifs — formeraient un inquiétant réseau de « traite des blanches » dont des jeunes femmes, chloroformées et enlevées au cours d'essayages, auraient été victimes.

La presse dément; la police précise : aucune femme n'a disparue; le maire s'élève contre ces calomnies; le sous-préfet intervient de même... Ceux qui propagent la « rumeur » trouvent là matière à broder encore : « ces gens-là » (les commerçants, les juifs...) sont protégés par les plus hautes autorités. On ajoute même passant d'un racisme à l'autre, que ces trafics horribles sont télécommandés par « les émirs du pétrole, qui veulent renforcer leurs harems »...

A Chalons comme ailleurs, sociologues et journalistes tentent d'analyser ce délire collectif. Une véritable peur s'empare d'une partie de la population féminine, qui n'ose plus aller dans les boutiques désignées, ni même dans les rues où elles se trouvent. La haine, le fanatisme se déchainent. Mme Boycki, propriétaire de « La Penderie », a reçu des lettres, des coups de fils menaçants : « Allo, petite... je vais te faire la peau et tu sais bien pourquoi... ». « Si « La Penderie » n'est pas fermée, la maison sera incendiée... ».

Est-ce le caractère moderne, parfois tapageur, ou au contraire feutré des boutiques installées dans des quartiers aux rues anciennes, qui provoque, au départ, méfiance et hostilité ? S'agit-il de rivalités commerciales ? A Chalons, en novembre, tous les commerçants visés par la campagne n'étaient pas juifs, et tous les commerçants juifs n'étaient pas visés. Pourtant, comme à Orléans ou

Amiens, pour comprendre comment des personnes apparemment saines d'esprit peuvent se laisser tromper par d'aussi grossières fadaïses et les répéter, serait-ce en s'interrogeant, il faut bien admettre qu'elles considèrent que « tout est possible » de la part de « ces gens-là ». Et sous ce vocable, il n'est pas nécessaire de chercher beaucoup pour déceler l'antisémitisme. Commerçants aux boutiques surprenantes, promoteurs des modes les plus inattendues, juifs de surcroît : autant de signes distinctifs, qui se complètent et suffisent à faire surgir les contours mystérieux de personnages « à part », inquiétants, cristallisant sur eux les préjugés, les fantasmes secrets venus du fond des âges...

C'est pourquoi le M.R.A.P., alerté par plusieurs commerçants de Chalons, a exprimé aussitôt à tous « son plus total soutien, notamment sur le plan de l'information et de l'action judiciaire ». Dénonçant avec indignation, dans un communiqué, cette opération antisémite, « il fait confiance à l'opinion publique pour réagir avec bon sens et vigueur... ». Il souligne : « Comme en 1969 et 1970, cette affaire intervient à point nommé pour semer la confusion, alors que les couches les plus variées de la population prennent conscience de leurs intérêts communs dans la période actuelle de crise. Aujourd'hui, comme toujours, l'antisémitisme joue son rôle de division et de diversion ».

Tous les commerçants du prêt-à-porter, à Chalons, ont organisé une journée « portes ouvertes », afin que chacun puisse constater qu'il n'y a pas dans leurs boutiques de caves où l'on escamote les clientes ni de souterrains par lesquels on les achemine vers de proches ou lointains lieux d'orgies. Mme Boycki a déposé une plainte contre X. Les calomniateurs, conscients ou inconscients, craintifs ou honteux se taisent. Mais ne restera-t-il rien de cette poussée d'obscurantisme ? Et Chalons sera-t-elle la dernière ville contaminée ?

FRANCE

AU FIL...

■ Des actes racistes très graves ont eu lieu fin septembre début octobre dans un quartier d'Amiens où vivent de nombreux immigrés. Des Portugais, un Marocain ont été attaqués dans la rue; des coups de feu ont été tirés contre un foyer; deux travailleurs portugais déclarent avoir été victimes de violences policières. Le comité local du M.R.A.P. a entrepris une enquête approfondie; 14 organisations, soutenues par la municipalité, ont dénoncé ces méthodes et pris l'initiative d'une soirée de solidarité et d'amitié avec les immigrés.

■ Après Annecy, où il s'était livré à une campagne d'affiches xénophobes, le groupement « Action européenne » a barbouillé sur les murs de Rouen des inscriptions telles que : « Norafs portez », « Mort aux Bics », « Bics dehors... ». Le comité du M.R.A.P. a fait faire un constat par un huissier et décidé d'engager des poursuites.

■ Trois jeunes gens arrêtés à Nevers le 12 décembre ont avoué avoir tué un Algérien, Lekid Areski, et l'avoir jeté dans la Loire en 1972. A l'époque, l'enquête officielle avait conclu à une « noyade accidentelle ».

■ La 16^e Chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement le 8 novembre dans l'affaire des policiers de Sceaux et Montrouge qui avaient mis à sac un foyer d'immigrés à Bagneux et brutalisé ses habitants. Deux commissaires et un inspecteur sont condamnés à 15 mois de prison, dont 8 avec sursis. D'autres peines de prison frappent cinq autres inspecteurs et un gardien. Des dommages et intérêts ont été accordés au propriétaire du foyer et à quatre locataires maltraités.

■ Dans le 15^e arrondissement, à Paris, une société menace 65 immigrés de les expulser de leur logement. N'y parvenant pas par la voie juridique elle est intervenue auprès des commerçants voisins pour les inciter à ne plus servir ces travailleurs. Plusieurs organisations locales, dont le comité du M.R.A.P., participent à leur défense.

■ Début décembre, une attaque a eu lieu, pour la seconde fois, contre la synagogue et le Centre communautaire israélite de Savigny-sur-Orge (Essonne) : les barreaux de protection des fenêtres ont été endommagés et les vitres brisées.

DES JOURS

antilles

Les mots la réalité l'avenir



D.R.

Une rue de Basse-Terre, Guadeloupe

L'ORS de son voyage aux Antilles, le général de Gaulle avait évoqué, le 2 mai 1960, les possibilités d'autodétermination des populations. Quatre ans plus tard (15-24 mai 1964), revenant du Mexique, il tenait les mêmes propos à Fort-de-France. Le 2 mai 1971, M. Messmer, alors ministre d'Etat chargé des D.O.M., annonçait sur place des mesures de « large décentralisation administrative ». Le 13 décembre 1974, à Pointe-à-Pitre, M. Giscard d'Estaing s'engageait à « balayer et à effacer les vestiges des injustices passées... ».

Il serait cruel de continuer à égrener les déclarations officielles où les évocations de lendemains meilleurs succèdent aux précédentes promesses non tenues. Que ces mensonges aient été le lot de tous les peuples colonisés ne change rien à l'affaire. Si ce n'est que, de déception en amertume, ces nations ont toutes été finalement contraintes à de brutales séparations qu'elles ne pouvaient plus éluder.

Sur fond de cartes postales pour féerie touristique, la réalité antillaise est pourtant là, s'inscrivant en chiffres sombres. Moins de 0,4 % de la population, grands propriétaires blancs concentrant à eux seuls 55 % des surfaces agricoles, tandis que 16 000 petits propriétaires, soit 96 % des possédants, ne disposent que de 30 % des surfaces (Avis du 11 octobre 1974 de M. Piot à l'Assemblée Nationale). Un secteur primaire de l'ordre de 11 %, en constante diminution devant un secteur tertiaire excessif de 55 %, dominé par une quinzaine de familles blanches monopolisant l'im-

port-export, le grand négoce et les affaires juteuses. Une population comprenant 18 % de chômeurs, laissant indifférente une administration locale, alors qu'en France, dépasser le seuil de 1 % de chômeurs prend l'allure de drame national. Une balance générale des paiements faisant ressortir un solde de transferts privés vers la France supérieur aux transferts publics. Bref, une situation coloniale typique susceptible de déboucher sur des lendemains inattendus.

Mais, *mutatis mutandis*, nous avons aussi nos cheiks, nos aghas et nos bachagas : les départementalistes. Quand ils font état d'un taux de scolarisation de 96 %, qui pourrait les contredire ? Mais à quoi sert-il de scolariser des enfants qui, demain, ne trouveront pas d'emplois sur place et seront contraints à l'émigration. Quand ils parlent de ces mirifiques subventions octroyées par l'Etat français, faut-il leur rappeler que cette manne profite aux privilégiés déjà nantis ou revient en France sous forme d'appartements parisiens et de bénéfices pour les sociétés françaises implantées outre-mer. Quand ils proclament l'égalité des droits, doit-on discrètement ou fu-

rieusement, leur clamer que les filles de salles dans les hôpitaux, les employés du tri dans les P.T.T. sont précisément des Antillais contraints d'accepter ces tâches dont les Français ne veulent plus...

Quand ces départementalistes crient leur fierté d'être français, comment ne pas bouillir d'indignation devant ceux qui se refusent à être simplement eux-mêmes, et qui n'ont rien retenu de la leçon de « Peaux Noires et Masques Blancs ». Passe encore d'être les ouvriers de la onzième heure. Encore faudrait-il qu'ils soient accueillis. Et respectés... Or le racisme... le refus...

On pourrait s'éterniser dans ce débat qui, à la longue, finit par être stérile. D'autres peuples, avant nous, ont connu ces péripéties. D'autres peuples, avant nous, les ont réglées. A leur façon. Contre l'Etat français. Sans lui. Mais avec les démocrates français. Ceux-ci demeurent l'honneur d'un pays que nous avons jadis aimé, respecté. Ils s'appelaient autrefois l'Abbé Grégoire, Schloelcher. Ils existent encore. Grâce à eux, grâce à nos peuples, il ne faut pas désespérer.

Fred HERMANTIN.

Guyane : répression

La tension ne cesse de s'aggraver en Guyane depuis le voyage qu'y fit, en septembre, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux D.O.M. et T.O.M. A la suite d'incidents à Cayenne le 11 novembre, les mesures répressives se multiplient : rafles, perquisitions, arrestations de dirigeants du parti socialiste, de l'Union des travailleurs guyanais, de la C.G.T. et du Mouvement pour la décolonisation de la Guyane. Au début de décembre, 13 membres de cette dernière organisation, inculpés de « participation ou de provocation à attroupements armés, en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat », ont été transférés à Paris, à la prison de la Santé.

Alors que les forces progressistes réclament un statut permettant la gestion par les Guyanais de leurs propres affaires, dans le respect des libertés et de la dignité de tous, la répression, en dépit des promesses faites à plusieurs occasions, tend à empêcher une évolution voulue par la majorité de la population.

AU FIL...

■ La veille de Noël, 58 tombes ont été profanées dans le cimetière israélien de Loudenbach, en Bavière (R.F.A.).

■ Pour avoir empêché la distribution de tracts du parti nazi N.P.D., reproduisant des extraits de « Mein Kampf », sept jeunes gens ont été condamnés, en République fédérale allemande, à des peines de 4 à 7 mois de prison. Le tribunal de Cologne qui a prononcé ce jugement était présidé par M. de Somaskoey, qui dirigea le procès contre Beate Klarsfeld en juillet dernier.

■ Deux timbres postaux viennent d'être édités en République démocratique allemande pour commémorer les massacres perpétrés par les nazis en France à Châteaubriant et en Italie aux Fosses Adriatiques.

■ M. Keith Joseph, ancien ministre conservateur de Grande-Bretagne, vient de se prononcer pour « une régulation des naissances dans les couches inférieures, afin d'éviter une dégénérescence de la société britannique ». « L'équilibre de notre population, de notre race est menacée », estime-t-il.

■ Lors de l'invasion de Chypre par les forces armées turques, plusieurs journaux d'Athènes ont mené une campagne antisémite, affirmant que « les juifs américains » étaient à l'origine du conflit chypriote.

■ Une étroite collaboration et des liens de « camaraderie » s'étaient instaurés entre la police française (R.G., D.S.T., S.D.E.C.E.) et la police du Portugal fasciste (P.I.D.E.), pour la chasse aux travailleurs et étudiants portugais démocrates vivant en France. La preuve en est apportée par des documents récupérés à Lisbonne et que « Le Canard Enchaîné » a publiés fin novembre.

■ La Mauritanie et le Venezuela ont décidé, à quelques jours d'intervalle, de nationaliser l'exploitation de leurs mines de fer.

■ « Des bombes américaines sont encore lancées par des avions américains sur des cibles vietnamiennes, l'argent américain et le prestige américain soutiennent une dictature au Sud-Vietnam, qui arrête et torture les opposants » : ainsi s'exprime un appel pour l'application des Accords de Paris, signé par 36 ecclésiastiques américains de diverses confessions.

DES JOURS

POUR UNE JUSTE PAIX

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a rendu public, le 28 novembre 1974, ce communiqué :

Les développements récents de la situation au Proche-Orient où la paix est à nouveau gravement menacée, amènent le M.R.A.P. à faire la déclaration ci-après :

Il y a 27 ans l'O.N.U. consacrait la naissance de l'Etat d'Israël. Il y a une semaine, l'O.N.U. reconnaissait les droits nationaux des Palestiniens.

Loin d'être contradictoires ces deux décisions portent témoignage de réalités historiques qu'il n'est à la portée d'aucune force de nier et à plus forte raison de remettre en cause.

Le M.R.A.P. met l'opinion en garde contre toutes attitudes qui pourraient porter atteinte aux droits légitimes des parties en présence et mettre en péril l'existence des nations concernées.

Au Proche-Orient comme partout, chaque peuple a droit à la sécurité dans le cadre de son existence reconnue et assurée au sein de frontières sûres, dès lors qu'elles seraient les frontières de la paix, issues de négociations loyales, c'est-à-dire ouvertes aux représentants authentiques des parties en présence.

Le M.R.A.P., qui mène le combat contre tous les racismes, confirme ainsi ses positions sur le conflit dramatique se prolongeant douloureusement au Proche-Orient. Il se prononce pour l'ouverture de véritables négociations dans le cadre de la conférence de Genève, propice à apporter au conflit la solution politique qui ouvrirait aux peuples en présence l'avenir de bonheur et de paix pour lequel tant de vies ont été sacrifiées.

Dans le climat passionnel qui entoure les drames du Proche-Orient, l'évolution de la situation, qui se traduit si souvent par des soubresauts soudains et déconcertants, a été particulièrement riche en événements ces deux derniers mois.

Ce qui doit avant tout retenir l'attention, en ce début de 1975, c'est le danger de reprise des hostilités. Tandis que les attentats palestiniens, visant fréquemment des civils israéliens, se font plus nombreux dans les territoires occupés, une guerre larvée s'installe au Sud-Liban, où les opérations militaires israéliennes font chaque jour des victimes parmi les réfugiés palestiniens et les villageois libanais. Les menaces formulées par les dirigeants des Etats-Unis, qui ont fait entraîner des troupes pour la guerre en zone désertique, font craindre une intervention tendant à contrôler les puits de pétrole. Des incidents de frontière ont eu lieu à plusieurs reprises entre l'Irak et l'Iran. Ainsi, les occasions ne manquent pas pour le déclenchement d'un conflit qui, de proche en proche, risquerait d'embraser toute la région et mettrait en péril la paix du monde.

Trouver d'autres voies, favoriser la recherche d'une solution politique, telle doit être la préoccupation essentielle, l'effort sincère de tous ceux qui souhaitent contribuer au respect des droits, de la sécurité et de la dignité de l'un et l'autre des peuples en présence.

La reconnaissance de la nation palestinienne par la communauté mondiale, l'affirmation de l'O.L.P. comme porte-parole de cette nation, l'isolement où s'est trouvé Israël à l'O.N.U. et à l'U.N.E.S.C.O. provoquent des réactions multiples, exprimant, selon les sympathies, satisfaction, désarroi, réprobation. De ces faits hautement significatifs, il faut tenir compte avec réalisme : car ils s'inscrivent dans un contexte où, par un lent retournement de l'Histoire, le tiers-monde joue un rôle nouveau, justifié, sur la scène internationale.

Il convient de s'orienter vers la négociation, si longue et si ardue soit-elle, avec le concours de toutes les parties concernées.

Certes, des divergences capitales existent, notamment entre les positions de l'O.L.P. et celles du gouvernement israélien. Une paix durable, parce que juste, est pourtant possible, sur la base des principes que le M.R.A.P. a estimé nécessaire de réaffirmer avec insistance dans le communiqué ci-dessus.

Pour avoir dénoncé le racisme...

Le M.R.A.P. a rendu public, le 6 janvier 1975, ce communiqué :

Alors que trois soldats sont jugés devant le Tribunal permanent des forces armées de Marseille pour avoir manifesté en faveur d'une démocratisation des conditions faites aux appelés, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), sans vouloir isoler l'un des cas, entend relever les faits particuliers qui ont motivé l'attitude du jeune Antillais Alex Taurus.

Se faisant l'interprète de la protestation des originaires des D.O.M., victimes fréquemment d'insultes et de brimades racistes au Quartier Chabran, de Draguignan, Alex Taurus n'a fait que demander avec eux, dans un tract et par la manifestation du 10 septembre 1974, que les soldats de couleur ne soient plus considérés comme des « boys de caserne », objets de mé-

fiance, d'injures et voués aux tâches les plus dégradantes.

Le M.R.A.P. a été, à diverses reprises, informé de semblables pratiques dans d'autres unités, témoignant de la persistance des préjugés raciaux dans un milieu qui a pour mission, entre autres, d'éduquer et de former les jeunes générations.

Le Tribunal permanent des forces armées punira-t-il ceux qui ont été victimes du racisme et l'ont dénoncé au lieu de sanctionner, comme il se doit, les gradés qui ont eu un comportement passible de la loi du 1^{er} juillet 1972 ?

DERNIERE MINUTE : le Tribunal a prononcé l'acquittement d'Alex Taurus ; Robert Pelletier et Serge Ravet sont condamnés à 12 mois de prison, dont 8 avec sursis. A. Taurus était défendu par M^{rs} Marcel Manville et George Paulangevin.

en bref

Rien de nouveau...

Après la dissolution d'« Ordre Nouveau », en juin 1973, ses dirigeants avaient d'abord tenté de s'assurer la direction du « Front National », mais, se heurtant à la résistance de Jean-Marie Le Pen, ils décidèrent de créer le mouvement « Faire Front ». Pendant la campagne présidentielle du printemps 1974, ils se mirent à la disposition, avec leurs troupes, de M. Giscard d'Estaing, dont ils organisèrent le service d'ordre. « La rémunération des services ainsi rendus, fut, déclarent-ils, raisonnable ». Et, précise « Le Monde » (14-11-1974), « le renflouement des finances de cette branche de la famille d'extrême-droite ayant facilité le passage du « bricolage » au marketing », ils viennent de créer un nouveau groupe qui a l'ambition de « s'intégrer à l'activité politique normale du pays » : le Parti des Forces Nouvelles.

Prenant acte que « les valeurs démocratiques font l'objet d'un consensus universel » et que « plus personne n'ose s'y attaquer de front », ils s'efforcent d'adapter leur tactique et affirment que « le temps de la violence est fini ». On peut supposer, cependant, que les objectifs et l'idéologie n'ont pas changé, puisqu'on retrouve à la tête du P.F.N. : François Brigneau, rédacteur en chef de « Minute », l'« activiste » Alain Robert, l'avocat Jean-François Galvaire, qui furent dirigeants d'« Ordre Nouveau ». Ils se sont adjoints plusieurs anciens collaborateurs des nazis, tels le doriotiste Gabriel Jeantet, le spécialiste de l'anticommunisme Roland Gaucher, des membres des cercles « Défense de l'Occident » animés par l'écrivain fasciste et raciste Maurice Bardèche.

Pour ce qui est des violences, elles sont réapparues récemment dans ces mêmes milieux, sous la forme d'attentats lors de la venue à Paris de M. Brejnev, d'une agression lors de la vente de livres du Pen Club, de bagarres (avec casques et barres et fer) à l'Institut d'Etudes Politiques pour appuyer une conférence de Maurice Bardèche. Leurs auteurs se réclament, selon les cas, du « Front National », de « Faire Front », du

G.U.D. (Groupe Union et Défense) et du G.A.J. (Groupe Action Jeunesse).

Quant à J.-M. Le Pen, il continue de distiller sa haine contre « les Arabes », en dénonçant « la décadence de notre pays », tandis que M^{rs} Tixier-Vignancour, ancien candidat d'extrême-droite lui aussi, à l'élection présidentielle, réaffirme son intégration dans la majorité gouvernementale.

U.R.S.S.-U.S.A.

Pour des raisons qui ne sont pas étrangères, semble-t-il, aux futures élections présidentielles, le sénateur américain Henry Jackson a mené campagne pendant de longs mois contre l'adoption de certaines clauses de l'accord commercial entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., en posant comme condition l'accroissement du nombre de juifs soviétiques autorisés à émigrer en Israël.

Le 18 octobre, un arrangement est intervenu entre lui et... le secrétaire d'Etat, M. Kissinger. Celui-ci fait état d'« assurances » reçues, concernant « les critères et pratiques (qui) détermineront désormais l'émigration à partir de l'U.R.S.S. ». Le sénateur Jackson accepte de suspendre pour dix-huit mois l'amendement qui porte son nom, et qui faisait obstacle au développement des échanges soviéto-américains. Et, le 19 décembre, le Sénat a approuvé le traité de commerce.

Dans une lettre à son homologue américain, M. Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S., avait pourtant rappelé que les échanges de vues qui ont eu lieu sur cette question, « qui relève entièrement, souligne-t-il, de la compétence de notre Etat », comportaient des « éclaircissements » et non des « assurances » ou des « engagements ». Les Soviétiques, indique-t-il, ont informé leurs interlocuteurs « de la situation réelle », et celle-ci se caractérise, contrairement aux affirmations du sénateur Jackson, par la « tendance à voir diminuer le nombre de personnes désirant quitter l'U.R.S.S. pour s'installer définitivement dans d'autres pays ».

Un exemple



Des adolescents ont récemment reçu à leur domicile une lettre, dont voici quelques extraits significatifs :

« Nous t'invitons à prendre place parmi les rangs d'un mouvement auquel nous appartenons. Il se veut secret, efficace et non dissident. Il tient pour exemple Adolf Hitler et veut, avant tout, recréer l'unité des nationalistes.

« De grands avantages te seront offerts, comme par exemple n'être pas fiché (seul le chef suprême connaîtra ton nom), pouvoir connaître des écrivains et journalistes de droite, te sentir appartenir à une véritable confrérie, où règnent la solidarité et l'entraide...

« Nous ne t'en disons pas plus (...)

« Réponds-nous. Fais-le pour la Nation. Il ne faut pas se retrancher comme l'ont fait nos pères ».

Deux tracts étaient joints à l'envoi : l'un portant le titre : « Non au suffrage universel » ; l'autre (fac similé ci-contre) orné de la croix gammée, avec ce mot d'ordre : « Redonnons à la France un sang frais et pur »...

Le mensuel « Demain », organe des Scouts et Guides de France, qui publie cette information, tout en soulignant que la masse des jeunes Français actuels sont trop avertis pour céder à de tels mirages idéologiques, estime à juste titre devoir alerter les parents. Ajoutons que les pouvoirs publics devraient bien s'intéresser aux organisateurs de ce « mouvement secret ».

Faire état de conditions posées par les Etats-Unis tend à suggérer que les échanges soviéto-américains sont surtout avantageux pour l'U.R.S.S., et que celle-ci a permis, en conséquence, une ingérence dans ses affaires intérieures.

Or, ces échanges ne sont pas moins intéressants pour les Etats-Unis, où des pressions se sont sans aucun doute exercées sur le sénateur Jackson.

M. Brejnev avait déclaré en octobre devant le secrétaire d'Etat américain au Trésor : « Les tentatives de soumettre le développement des échanges à des exigences qui n'ont rien à voir avec les questions commerciales et économiques, et qui portent sur des domaines de la compétence intérieure exclusive des Etats, sont absolument inadmissibles et déplacées (...). Si on ne se préoccupe pas d'éliminer à temps ces éléments négatifs, le développement de la coopération peut en être sérieusement freiné ». Et la « Pravda » avertissait : « Pendant qu'à Washington, certains se livrent à des calculs sur les conditions auxquelles nos produits devraient être admis aux Etats-Unis, ces mêmes produits trouvent sur les marchés de l'Europe occidentale de nombreux acheteurs... »

Antinazis d'occasion

Quelque opinion qu'on ait sur le problème de l'avortement, débattu ces dernières semaines au Parlement, on ne peut que repousser avec dégoût l'amalgame fait, dans certains milieux, entre l'interruption de grossesse et... le génocide nazi.

Ainsi, un député réformateur, M. Daillet — qui s'en est excusé par la suite — n'a pas craint, devant l'Assemblée Nationale, d'évoquer les fours crématoires pour caractériser la nouvelle loi. Mme Simone Veil, ministre de la Santé, déportée à Ravensbruck à l'âge de 17 ans, et les nombreux parlementaires qui furent victimes du nazisme ou combattants de la Résistance ont ressenti avec une particulière émotion cette comparaison inconvenante.

Jouant sur un même abus de mots, un « Mouvement Français Antinazi » vient de se constituer, qui se donne pour objectif de « lutter contre les résurgences des théories nazies (...) que sont la législation de l'avortement, l'euthanasie, la stérilisation, l'eugénisme, la

propagande contraceptive massive... ». Les agissements de ceux qui se réclament ou s'inspirent ouvertement d'Hitler n'inquiètent pas le moins du monde ces antinazis-là !...

Quant à « Carrefour », selon une méthode chère au « Parisien Libéré », il ne trouve rien de mieux pour attaquer Mme Simone Veil que de souligner dans une légende qu'elle est « fille d'André Jacob et de Mme, née Steinmetz »... Déjà, « Aspects de la France » suggérait naguère que la loi sur la contraception était un « coup des juifs »...

Dommage qu'il n'y ait pas un autre Hitler !...

Dimanche soir 15 septembre, trois personnes — un médecin, son épouse et une invitée — entrent dans une pizzeria, avenue de Verdun, à Menton. L'établissement est à peu près vide. Pourtant, trois quarts d'heure après avoir passé leur commande, ces personnes ne sont toujours pas servies, alors que d'autres, arrivées après elles, le sont normalement.

Elles s'étonnent, protestent, interrogent le patron. Et celui-ci de s'écrier, très excité :

« Si vous n'êtes pas contents, je vous chasse de mon établissement... Vous êtes juifs, et je n'aime pas les juifs... Dommage qu'Hitler ne vous ait pas tous liquidés, et qu'il n'y ait pas un autre Hitler pour finir ce travail... »

Les victimes de cette discrimination et de ces injures ont aussitôt alerté des adhérents locaux du M.R.A.P. Le comité des Alpes-Maritimes, qui leur apporte son soutien actif, a désigné un avocat, et une plainte est déposée.

On comprend que l'émotion soit vive à Menton. Une assemblée d'information a eu lieu le 28 octobre, avec la participation de M^r Roland Rappoport, membre du Bureau national du M.R.A.P. Tout sera fait pour que soit sévèrement sanctionnée cette intolérable provocation raciste.



Georges Azenstarck

LE MATCH FRANCE-APARTHEID

Photo ci-dessus : la manifestation de Paris (29 novembre) sur le thème « Oui au rugby, non au racisme ». En tête, les membres du Bureau national du M.R.A.P. et les représentants des 30 organisations participantes

L'APARTHEID, vous connaissez ?... Grâce à la campagne sans précédent menée autour des Springboks, beaucoup, en France, ont découvert récemment cette pratique odieuse qui sévit dans tous les domaines de la vie en Afrique du Sud et qui pervertit jusqu'au sport.

Dans ce pays, ce ne sont pas la valeur et les capacités d'un homme qui décident de sa place ou de sa fonction, mais la couleur de sa peau. Et le Noir, écrasé, étranger sur son propre sol, est maintenu à son rang d'esclave par un système diabolique de répression qui le traque en tout lieu, à tout instant. La cruelle « suprématie blanche » représente pour les gouvernants de Pretoria, un credo intangible, inscrit dans la Constitution, nécessaire à la sauvegarde des prodigieux profits tirés du travail des Africains. Ainsi, l'Afrique du Sud détient un double record : celui des exécutions capitales et celui du rendement des capitaux.

La France entretient des relations privilégiées avec ce bastion du racisme et du colonialisme. C'est la seule explication que l'on peut trouver à la complaisance dont font preuve notre gouvernement et la Fédération Française de Rugby envers des équipes au comportement si contraire à la morale sportive, à la notion même de sport.

Mais les protestations multiformes qui se sont exprimées, dans la plus large union, contre la dernière opération Springboks ont contraint à la défensive les supporters honteux de l'apartheid. Ils n'ont pu donner à la tournée l'éclat qu'ils souhaitaient. Ils ont dû annuler les rencontres prévues par l'A.S.S.U. avec d'autres équipes sud-africaines. Leurs efforts pour se justifier se sont avérés vains. Et les Springboks sont repartis, non pas auréolés de gloire, mais entourés de réprobation et de scandale. La suite de leur voyage, en Italie, a été décommandée.

LES forces antiracistes viennent de gagner un premier match contre l'apartheid. Mais la F.F.R. s'obstine : elle a décidé, pour 1975, une tournée française en Afrique du Sud. Et le gouvernement consent. La bataille continue donc. Pour informer mieux encore l'opinion publique, en particulier les sportifs. Pour démasquer l'aide apportée au racisme, et ceux qui s'en rendent sciemment coupables. Pour obtenir la rupture totale des relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Pour le prestige du sport et le renom de la France.

A. L.



Georges Rousse
A Nice, première étape de l'équipe sud-africaine, premières manifestations contre l'apartheid. Ci-dessus : le regroupement avant le défilé du 5 novembre. Ci-dessous : les panneaux réalisés par le peintre Ernest Pignon-Ernest précisent que la ville est jumelée avec Le Cap, « capitale du racisme »



Les mêmes panneaux sont portés par les manifestants parisiens, le 29 novembre, du siège de la Fédération Française de Rugby au ministère de la Jeunesse et des Sports



Jean-Marie del Moral

Springboks UNE TOUR- NÉE "PAS COMME LES AUTRES"

LES SPRINGBOKS ARRIVENT... « LES SPRINGBOKS SONT LA !... ». Quotidiennement, par d'énormes titres et des articles dityranniques, « Nice-Matin » s'employait à exalter les ambassadeurs de l'apartheid. Noblesse oblige : Nice n'est-elle pas la seule ville au monde qui se soit prêtée à un jumelage avec une ville sud-africaine !

Pourtant, malgré ce tapage publicitaire, la tournée des Springboks en France débuta comme elle allait se poursuivre jusqu'au bout : dans la honte et dans l'hostilité.

Déjà, l'itinéraire prévu pour leur voyage avait dû être modifié au dernier moment afin d'éviter l'escalade à Kinshasa, au Congo, où des manifestations se préparaient. Tout fut fait ensuite pour cacher l'heure d'arrivée en France. « Le secret a été bien gardé, écrit « Nice-Matin ».

Feintes inutiles : lorsque les Springboks, après un détour par Bruxelles, débarquèrent à Nice, le dimanche 27 octobre à 16 h 40, le « secret » avait été percé par le M.R.A.P. et les diverses organisations niçoises mobilisées contre l'apartheid. A toutes les sorties de l'aéroport, des manifestants attendaient sous des banderoles portant l'inscription « Oui au rugby, non au racisme », mot d'ordre qui devait suivre partout les Springboks. Certains jeunes, symboliquement, s'étaient placés sur le visage un masque

noir. Et l'équipe sud-africaine, sous la protection d'importantes forces de police, s'éclipa par une issue dérobée : il ne fallait pas qu'elle voie « ça » !

Il en fut de même pendant tout son séjour de plus d'un mois. Entourés, 24 heures sur 24, par des policiers de la brigade antigang (!), les Springboks furent soigneusement « chambrés » pour les empêcher de percevoir les manifestations hostiles. Le gouvernement sud-africain, pour justifier sa politique d'apartheid, avait besoin que cette tournée (la seule possible aujourd'hui à travers le monde), apparut comme « triomphale » ! Mais s'ils ont pu donner le change à une partie de l'opinion sud-africaine, les racistes de Pretoria et leurs complices français n'ont pas lieu de se réjouir : car, dans toute la France, la riposte des antiracistes est allée crescendo, elle a revêtu, jour après jour, une ampleur exceptionnelle.

Informen l'opinion

D'emblée — avant même l'arrivée des Springboks — l'une des principales caractéristiques de cette campagne apparaissait : l'union. A Paris, dans toutes les villes où des matches étaient prévus, des réunions s'organisaient, à l'initiative du M.R.A.P., entre syndicats, partis, associations diverses : selon les lieux, les appels, demandant l'annulation de la tournée, étaient lancés par 20 à 30 signataires. De même, c'est sous l'égide de ces larges

collectifs que furent placées conférences de presse et manifestations.

L'objectif principal, qui était d'informer l'opinion française et, particulièrement, les milieux sportifs, a été atteint grâce à de multiples initiatives.

La première conférence de presse du M.R.A.P. (1) à Paris (8 octobre) et celle de M. Jean-Claude Ganga, secrétaire général du Conseil supérieur du sport africain (22 octobre) furent suivies de plusieurs autres à travers la France.

Il y en eut deux à Nice : le 28 octobre, avec M^e Roland Rappaport, membre du Bureau national du M.R.A.P. et, le 5 novembre, avec M. Peter Hain, qui dirigea, en Grande-Bretagne, la campagne victorieuse de 1969-70 contre les échanges sportifs avec l'Afrique du Sud. La veille (4 novembre), Peter Hain avait également rencontré les journalistes à Lyon, avec Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. Celui-ci participa d'autre part à des conférences de presse à Agen (12 novembre) et à Reims (22 novembre). Enfin, les organisations parisiennes engagées dans la lutte contre la tournée des Springboks se sont adressées aux représentants de la presse, le 26 novembre, pour annoncer la manifestation du 29.

Il convient de souligner que, dans tous les cas, l'ensemble des journaux, y compris les organes sportifs, ont rendu compte des prises de positions et des manifestations condamnant les pratiques racistes sud-africaines. A leur corps défen-

"Horrible et révoltant !.."

André Herrero, entraîneur de l'équipe de Nice, a fait à Miroir du Rugby (novembre 1974), la déclaration suivante :

« L'hôtel dans lequel sont descendus les Springboks est situé en face de mon bar-brasserie, qui est aussi le siège du Racing-Club de Nice. L'entraîneur que je suis a donc été tenu de les recevoir.

« Mais moi, André Herrero, à titre personnel, je me déclare contre l'apartheid. J'étais même opposé à la venue des Springboks en France. Outre les données humanitaires et philosophiques, il y a mon expérience. Et j'ai pu constater quel sort était réservé aux Noirs. Parqués derrière des grillages lors des manifestations sportives, parqués dans des bidonvilles ou des huttes dans la vie. Horrible et révoltant. Cela m'a profondément marqué. »

dant, parfois. Et presque toujours dans la proportion d'une alouette antiraciste pour un cheval Springbok. Mais il est paru aussi des articles de fond soutenant la campagne contre l'apartheid, qui honorent le journalisme sportif (2). Ainsi, contrairement à ce qui s'était passé à d'autres occasions, une grande partie de l'opinion a été amenée à réfléchir, à se prononcer sur

SPORTS — SPORTS — SPORTS — SPORTS — SPORTS

SPRINGBOKS

**Dans un but de propagande
5000 places populaires à 6 F**
demain au Parc des Sports de l'Ouest à Nice

Pour que les Springboks jouent devant des stades bien remplis, la Fédération Française de Rugby ne ménagea pas ses efforts. Des milliers de places à bas prix (ci-dessus : « Nice-Matin » du 5 novembre) et même gratuites furent offertes. Mais les spectateurs ont boudé, ce qui est exceptionnel lors des rencontres internationales, surtout avec une équipe aussi cotée. Ci-contre : le virage d'Auteuil, au Parc des Princes, pratiquement vide pendant le test-match du 30 novembre

Quand la F.F.R. bat le rappel...

Jean-Marie del Moral

→ les problèmes posés par la politique de la Fédération Française de Rugby. L'apartheid était sous les feux des projecteurs. Et dans toutes les villes où les Springboks ont joué, les spectateurs ont vu sans surprise, à l'entrée des stades, des militants, groupés sous une banderole « Oui au rugby, non au racisme », distribuer des tracts expliquant la protestation des organisations; partout, ces tracts ont été bien accueillis (3). Et une enquête réalisée dans les rues de Paris par un journaliste a permis de vérifier que la plupart des gens intéressés associaient la notion de racisme au sport sud-africain.

Des initiatives multiples

L'effort d'information s'est exprimé aussi par d'autres moyens : réunions, débats et projections de films à Nice, dans les facultés, à l'initiative de nos amis Augustine Berthod et Philippe Labrousse; assemblée au Centre culturel d'Agén, avec la participation d'Albert Lévy et de Jean Cussat-Blanc, président du comité local du M.R.A.P.; dans cette même ville, exposé sur l'apartheid dans les classes des lycées, à l'appel du S.N.E.S.; prises de paroles des syndicats dans diverses entreprises de Tarbes; à l'initiative du C.R.O.U.S. de Reims, conférence-débat sur l'apartheid, animée par J.-P. Garcia au nom du M.R.A.P.; diffusion de tracts dans les rues de Nice, Lyon, Toulouse, Reims, Clermont-Ferrand et dans toute la région parisienne. Un peu partout, les affiches et les badges du M.R.A.P. ont été répandus; dans plusieurs départements (notamment le Rhône



Roger Monnet

Deux aspects de la manifestation...

et la Marne), des pétitions ont circulé, recueillant de très nombreuses signatures, tant dans les entreprises que dans les lycées et universités.

A l'action menée en commun par les organisations, il convient d'ajouter les initiatives propres de certaines d'entre elles. Ainsi, les pétitions de la F.S.G.T. et du S.N.E.P., signées par des milliers de sportifs; l'intervention de la C.G.T. auprès du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports annoncée lors d'une conférence de presse; les prises de position d'élus locaux (1); les questions de plusieurs parlementaires communistes (de M. Houël, député, au Premier Ministre, après celle de M. Hage (1) à M. Mazeaud, de M. Schmaus, sénateur, de M. Jean Reyssier au Conseil général de la Marne); le document diffusé par la Commission française « Justice et Paix », qui contient le communiqué de la commission du diocèse de

Nice, des textes épiscopaux d'Afrique du Sud et de Rhodésie et un extrait du document du M.R.A.P. sur l'apartheid dans le sport.

Gradins vides...

Résultats? Tout bien pesé, cette tournée des Springboks est un échec. Bien sûr, elle n'a pas été annulée par la F.F.R. et le gouvernement, comme l'exigeaient la morale sportive et le respect des engagements internationaux de la France (1). Mais elle s'est déroulée dans un climat défavorable et, face à la montée des protestations, le doute et la mauvaise conscience se sont emparés des organisateurs.

Il faut bien mesurer l'importance du changement qui s'est produit. Au lieu du silence complice, des joyeuses réceptions sous un faux semblant de « neutralité » sportive couvrant un accord politique profond, la tare odieuse de l'apartheid a été démasquée, il est apparu à tout un chacun que les Springboks ne sont pas « une équipe comme les autres ».

Pour la première fois, malgré le battage de la presse et des radios, malgré les places gratuites offertes par milliers, les matches qui auraient dû susciter un grand intérêt sur le plan du rugby se sont tenus dans tous les cas devant des gradins en grande partie vides. Est-ce le jeu brutal des Springboks, dénoncé dès la première rencontre, qui écœurait les spectateurs? On ne peut nier qu'un certain nombre ont aussi voulu marquer leur hostilité au racisme.

C'est ainsi qu'à Reims, par exemple, le Rectorat ayant cru devoir cautionner l'opération de la F.F.R., la section de la Marne de la Fédé-



...du 29 novembre à Paris

Roger Monnet

ration de l'Education Nationale a recommandé aux enseignants de ne pas distribuer à leurs élèves les 4.000 places gratuites mises à leur disposition.

Dans toutes les villes, des personnalités invitées aux tribunes d'honneur se sont abstenues d'aller aux matches et parfois l'on fait savoir publiquement, comme le professeur Wertheimer, de l'Académie de Médecine, à Lyon, ou M. Arsène Boulay, député socialiste du Puy-de-Dôme, qui écrit au M.R.A.P. : « Pour les motifs qui sont ceux indiqués dans votre lettre, je vous indique que je n'assisterai pas à cette manifestation sportive, bien que j'y sois invité. Par ailleurs, pour tenir compte de vos observations, que je partage en tant que signataire de la proposition de loi sur le racisme votée en 1972, je saisis le secrétaire de la Fédération socialiste du Puy-de-Dôme afin que la Fédération publie un communiqué à ce sujet, communiqué qui engagera tous les militants, et qu'elle demande aux élus socialistes, notamment à ceux de la municipalité de Clermont-Ferrand, aux quatre députés et aux trois sénateurs socialistes, de ne pas assister à cette manifestation ».

Les antiracistes manifestent

Si les stades n'ont pas « fait le plein » pour les Springboks, les rues de plusieurs villes se sont, en revanche, remplies de manifestants, sportifs en tête, qui dénonçaient la honte de cette tournée au service du racisme. Par milliers, à l'appel de plusieurs dizaines d'organisations, les antiracistes ont crié leur indignation à Nice, le 5 novem-

bre, à Paris, le 29 novembre, à Reims, le 2 décembre.

A de rares exceptions près, et malgré l'agitation fébrile des dirigeants de la Fédération Française de Rugby, voulant que « tout se passe bien », ce fut le vide autour des Springboks en dehors des matches. Isolés par la police dans leurs hôtels, ne se déplaçant que sous bonne escorte, ils n'ont pas eu droit aux activités plus ou moins folkloriques habituellement quotidiennes lors des tournées à l'étranger. Dans les villes où ils se sont rendus (sauf Toulouse), il n'y a eu de réceptions municipales en leur honneur : elles furent même annulées là où elles avaient été prévues, notamment à Lyon, Agén et Reims.

Deux annulations

Un recul plus décisif encore est à noter : à la suite de l'émotion causée par la tournée des Springboks et des protestations des enseignants et de l'U.N.E.F., la direction de l'A.S.S.U. (Association du Sport Scolaire et Universitaire) a été amenée à annuler les rencontres prévues en France, en décembre, avec des équipes scolaires et universi-

(1) Voir « Droit et Liberté » de novembre 1974.

(2) Dans un « dossier », l'O.R.T.F. a également donné la parole à Albert Lévy et à Peter Hain, en même temps qu'à M. Albert Ferrasse, président de la F.F.R.

(3) Devant le Parc des Princes, le 30 novembre, la police est intervenue brutalement contre des personnes qui distribuaient des tracts et scandaient « Oui au rugby, non au racisme ». Un photographe de presse a été frappé et arrêté, ses pellicules ont été détruites.

taires d'Afrique du Sud, également sélectionnés sur une base raciste.

Au terme de la tournée, il faut enfin signaler les répercussions internationales de la campagne menée en France. L'un de ses premiers effets fut d'encourager les organismes italiens responsables à décommander les Springboks qui devaient se rendre en Italie en quittant la France. Le M.R.A.P. a reçu des messages de soutien de ceux qui luttent contre l'apartheid dans le sport en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande, aux Etats Unis.

La tournée des Springboks a suscité en Afrique une émotion certaine. M. Abraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport en Afrique a déclaré qu'une sanction serait prise contre la France par cet organisme, dont le comité exécutif se réunit au début de 1975.

En Afrique du Sud, si la presse gouvernementale a traduit la hargne des racistes dès l'annonce de l'action entreprise par le M.R.A.P., la campagne française contre l'apartheid a sans aucun doute été ressentie par les populations opprimées comme l'expression d'une profonde solidarité, un encouragement à leurs luttes pour la justice et la liberté.

Une situation d'injustice

Dans son communiqué du 30 octobre, la Commission Justice et Paix du diocèse de Nice déclare notamment :

« (...) La présence de cette équipe (les Springboks) fait nécessairement penser au pays qui la produit, et très précisément à la situation d'injustice institutionnalisée dans laquelle y vivent les populations noires (...).

« Quelles que soient les justifications fournies pour le rendre séduisant et légitime, le « développement séparé au profit des Noirs » ne cesse, en fait, d'aggraver les disparités entre les régions blanches et les régions noires, comme les conséquences déshumanisantes de tous ordres qui en découlent (...). Cette situation est encore ignorée d'un grand nombre, et cependant elle concerne d'autant plus les habitants de Nice que leur ville est jumelée avec la capitale législative de la République d'Afrique du Sud : Le Cap (...).

« Solidarité des évêques et des chrétiens d'Afrique du Sud (...), la Commission Justice et Paix reconnaît l'opportunité d'une action immédiate sur l'opinion publique à la faveur de l'événement (...). »

30 organisations

Voici les 30 organisations qui ont appelé à la manifestation du 29 novembre à Paris :

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).

C.F.D.T., C.G.T., Syndicat National des Professeurs d'Education Physique (S.N.E.P.), S.N.E.S.

Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T.), Jeunesses Socialistes, Etudiants Socialistes, J.O.C., Mouvement de la Jeunesse Communiste, Mouvement des Jeunes Radicaux de Gauche, U.J.P., U.N.C.A.L., Union des Grandes Ecoles, U.N.E.F.

Parti Communiste Français, Parti Socialiste, P.S.U., Front Progressiste, Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples

d'Afrique (A.F.A.S.P.A.), CIMADE, Club des Loisirs et d'Action de la Jeunesse (C.L.A.J.), Comité Français contre l'Apartheid, Comité Protestant contre le racisme, F.A.S.T.I., Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement d'Action Judiciaire, Mouvement International des Intellectuels Catholiques (Pax Romana), Mouvement de la Paix, Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France.

Une déclaration condamnant la politique française de collaboration avec l'Afrique du Sud a également été signée par plusieurs des organisations ci-dessus, ainsi que par le Christianisme social, le Comité National de soutien à la lutte de libération des peuples des colonies portugaises, la Fédération des groupes « Témoignage chrétien ».

LU DANS LA PRESSE

Plusieurs articles parus dans la presse française méritent d'être signalés par leurs prises de position lucides sur la tournée des Springboks.

Rendant compte du test-match de Toulouse, Pierre Georges, dans *Le Monde* (26-11-1974), écrit :

« Le drame pour l'équipe de France, ce n'est pas d'avoir perdu un match; partie comme elle est, elle en perdra d'autres, Le véritable drame est que ce match France-Afrique du Sud ait eu lieu. En France. En 1974 (...). »

« Qu'est-ce que cela veut dire, ici, ne pas mélanger la politique et le sport ? Est-il apolitique, ce rugby sud-africain,

où un noir ne saurait plaquer un blanc, pour la bonne raison qu'il y a des terrains réservés aux uns et des terrains défendus aux autres ? Est-il apolitique, ce ballon ovale, qui ne peut se passer qu'entre gens de même race ? Est-il apolitique, ce sport sud-africain, divisé comme un échiquier en cases blanches et en cases noires ? « Le rugby français avait rendez-vous, samedi 23 novembre, avec l'obscurantisme et la ségrégation. Il aurait pu se dispenser de s'y rendre... »

A propos du test-match du Parc des Princes, Bruno Dethomas, dans le même journal (3-12-1974), livre ces commentaires désabusés :

« A les voir dès la première mêlée (...) on pouvait croire les joueurs français animés du désir d'être les champions des droits de l'homme, face à des Sud-Africains pour qui le rugby est un sport supportable si on ne se salit pas les mains à plaquer des Noirs (...). »

« Les Springboks vont pouvoir quitter la France heureux. D'autant qu'ils ont pu, à Paris, apprécier la supériorité de la race blanche : sur le terrain, quelques mêlées ouvertes — « il faut se faire respecter » —

ressemblerent à une rixe de voyous et ne laissèrent pas moins de cinq joueurs blessés assez gravement... »

Dans *L'Humanité* (25-11-1974), Daniel Peressini s'en prend à « une certaine presse qui a du « Springbok » plein les stylos et les micros et des idées seulement derrière la tête, quand ce n'est pas des collaborations avec les journaux sud-africains à préserver ». Il montre que les Springboks sont « des rugbymen pas comme les autres ».

« L'écran de fumée de l'événement sportif dissimule de moins en moins ce que l'équipe sud-africaine est chargée de faire oublier : la réalité sociale d'un pays où le racisme tient lieu de système de gouvernement (...). »

« Aujourd'hui, derrière le style de jeu des Springboks basé sur la domination physique et la puissance, de plus en plus nombreux sont ceux qui reconnaissent le signe d'une mentalité forgée dans un contexte social, là où naguère on ne voyait qu'exclusivement la marque d'une grande équipe. Il est vrai que l'efficacité est souvent au rendez-vous, si l'inspiration, la création et le fair-play sont toujours absents. »

Pauvre Bourgarel!



Lors de la tournée française de 1971, Roger Bourgarel posant devant un hôtel réservé aux blancs

FAIRE cautionner l'apartheid par un Noir, c'est une tentation à laquelle le quotidien sportif « L'Equipe » n'a pas pu résister.

Le Noir qu'il a trouvé, c'est Bourgarel, joueur d'origine antillaise, qui fit partie de l'équipe de France qui effectua une tournée en Afrique du Sud en 1971, et auquel il donne la parole dans son numéro du 5 novembre.

Cette année-là Bourgarel, qui s'était imposé tout au long de la saison au poste d'ailier, se vit préférer un autre joueur (blanc) qui n'avait jamais fait ses preuves au niveau international et qui fut sélectionné à sa place. « Naïvement, les sélectionneurs avaient cru supprimer tous les problèmes que la présence d'un joueur noir dans leur équipe auraient un créer », reconnaît « L'Equipe ». Mais la sélection de Bourgarel s'imposait au point que la Fédération Française de Rugby dut revenir sur sa décision. Le gouvernement de l'Afrique du Sud ne put s'opposer à la venue de Bourgarel, car, avait souligné un ministre, l'opinion française n'aurait pas compris un refus, et cela aurait rendu plus difficile les livraisons d'armes.

Comme en 1971, et malgré les propos de « L'Equipe » que nous venons de rapporter, Bourgarel ne s'élève pas contre la mesure discriminatoire prise alors à son égard et admet les raisons qui avaient guidé les sélectionneurs.

Il raconte qu'il n'a jamais eu de problème au cours de son séjour en Afrique du Sud, car, dit-il ingénument, il portait « constamment le blazer avec l'écusson de l'équipe

de France ». Il était « la bête curieuse » qu'on suivait partout.

De même, il attribue l'hostilité que lui manifestèrent plusieurs joueurs adverses sur le terrain de jeu à une volonté d'affaiblir l'équipe de France, et affirme qu'elle n'était pas provoquée par la couleur de sa peau.

Ce n'est pas non plus pour cette raison, selon lui, que, lors du premier match, le trois-quart adverse refusa d'échanger son maillot avec lui, comme c'est la tradition, alors que tous les autres joueurs sud-africains le faisaient avec leur vis-à-vis français, de couleur blanche !

Et la population noire ? Il a discuté avec des Noirs et il reconnaît « qu'ils sont dans une situation difficile ». Mais il n'accuse pas les dirigeants racistes, au contraire. Il dit : « Certains (noirs) essaient de bouger, mais la masse ne suit pas. Je crois que TOUS les problèmes viennent justement de ce que les Noirs, là-bas, sont peut-être un peu trop passifs. Cela tient surtout, je pense, A LEUR TEMPERAMENT » (c'est nous qui soulignons).

Bourgarel est d'accord avec la venue des Springboks et, paradoxalement, après avoir dit que « le sport est un excellent moyen de pression », il s'élève contre toute idée de rupture avec l'Afrique du Sud dans ce domaine ! Il prétend que ce pays « fait des efforts » pour parvenir à l'intégration raciale dans le sport, « je n'ai pas eu de problème là-bas, je ne vois pas pourquoi je voudrais que les Springboks aient ici des difficultés ». Pauvre Bourgarel !

Robert PAC.



Deux conférences de presse. A gauche, celle des représentants des 30 organisations parisiennes annonçant la manifestation du 29 novembre. A droite, celle de Peter Hain (second en partant de la droite), à Nice

La Croix (13-10-1974) constate : « Le racisme sud-africain est une tare sociale inadmissible. Maintes fois dénoncé, il continue de régir, sous le nom d'apartheid — développement séparé — la vie de la population de l'Afrique du Sud, dont la majorité noire est politiquement mineure. »

« Quelques tentatives, de caractère opportuniste, ont été faites à Pretoria pour corriger l'image que l'Afrique du Sud donne d'elle-même à l'étranger. Mais l'essentiel demeure en l'état. Et le M.R.A.P. le rappelle fort bien dans sa campagne... »

« C'est à la communauté française, et non aux seuls rugbymen, que doit être posée la question des relations avec l'Afrique du Sud. »

Pour Julien Giarrizzi, dans *Nice-Matin* (6-11-1974), la muraille de l'apartheid « s'effrite » en Afrique du Sud et serait même sur le point de disparaître sur le plan sportif ce qui, affirme-t-il, « prouvera au monde entier que l'Afrique du Sud est devenue une nation comme les autres ». En dehors de ces prévisions idylliques et sans fondement objectif (que les dirigeants de la Fédération Française de Rugby ne cessent de répéter pour se justifier), il fait de la réalité présente ce sombre tableau :

« Ils ont parcouru le globe en chantant. Ils ne se déplacent plus qu'à pas feutrés. Les Springboks sont devenus des géants silencieux. »

« On ne les voit qu'à travers un voile, car ils sont les interdits de séjour du rugby. La Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Angleterre, leur ont fermé la porte au nez. Le Sud-Africain peut visiter le monde, à condition qu'il n'emporte pas un ballon ovale dans ses bagages. »

« Voilà pourquoi, depuis trois ans, les Springboks sont restés chez eux. Un mot, un seul, les condamne : apartheid. La fameuse discrimination entre Blancs et Noirs. »

« Le monde entier — ou presque — fait disparaître la barrière des couleurs. Les Sud-Africains la défendent (...). Il en résulte une terre où

Blancs et Noirs coexistent sans cohabiter. Chacun a ses maisons, ses hôtels, ses bars, ses bus, ses taxis... »

Dans *Miroir du Rugby* (novembre 1974), Robert Barran affirme :

« Le sport, le rugby en la circonstance ne peut servir à cautionner, à avaliser des institutions qui dégradent l'homme, qui le maintiennent dans l'état d'un être inférieur, qui l'exploitent et le maltraitent jusqu'à l'anéantissement. Le seul critère à retenir en sport est celui de la valeur et non celui de la couleur de la peau (...). »

« Il n'y a certes personne en France, à l'exception d'une poignée de continuateurs de l'idéologie nazie, pour

justifier le racisme. Mais des courants encore trop profonds subsistent, nourris d'un vieil esprit de xénophobie, alimentés par le mythe de l'homme blanc. Comment expliquer sans cela les avantages faits aux Springboks ! Beaucoup sont honnêtes qui s'en tiennent à la formule « ne pas mélanger sport et politique », celle que reprend à son compte la F.F.R. »

« Mais qu'est-ce que politique veut dire, et qui en fait en l'occurrence ?... Assurément la Fédération sud-africaine de rugby, qui applique les textes racistes de son gouvernement, et, par répercussion, la Fédération française de rugby, qui avalise ce comportement. »

La loi des saigneurs

Le titre ci-contre, paru dans « *Midi Olympique* » (11-17 novembre 1974), exprime l'émotion provoquée dans les milieux sportifs par les méthodes des Springboks, qui, souligne le journal, « confondent parfois virilité et brutalité ». Le joueur français Michel Palmié, que l'on voit ici, le visage ensanglanté, dut être évacué à l'hôpital, la mâchoire brisée, dès les premières minutes du match de Lyon. Gérard Lavagne (fracture du péroné), Picard, Ferrou et Droitecourt ont durement souffert, le même jour, du « jeu de massacre » sud-africain.

A Nice, déjà, on avait constaté l'utilisation particulière faite par les Springboks de « leurs énormes moyens physiques ». Au cours du match, le toulonnais Lancelle, commotionné à la suite d'un coup de pied à la tête, avait dû être remplacé.

A Agen, deux Français, blessés, sont éliminés : Lassouyade (contusionné) et Lacroix (luxation acromio-claviculaire). A Paris, ce sera Henri Cabrol.

Voici quelques autres appréciations relevées dans la presse sportive à propos des joueurs sud-africains : « Les Springboks mettent les choses aux poings... » « Williams faisait des ravages de manière plus ou moins suspecte... » « L'ailier sud-africain non seulement agressif mais méchant... » « Anti-jeu caractérisé... » « Brutalités inadmissibles », « Agressivité à la limite de la régularité, qui fut parfois même dépassée... » « Quelques placages très secs aux intentions douteuses... » « Les Springboks se sont imposés, non sans accompagner leurs actions de quelques gestes irréguliers... »

BOKS TROP VIOLENTS !



Vu de Prétoria

La tournée des Springboks en France a fait couler beaucoup d'encre, en France comme en Afrique du Sud. En France l'immense majorité de la presse, nationale et régionale, a rendu compte avec objectivité de la campagne que nous avons menée contre cette honteuse tournée. Certains journaux, par contre, ont préféré déformer notre action en la présentant comme « une ingérence intolérable de la politique dans le sport » et ont réservé à l'événement des pages entières en prétendant n'en retenir que « l'aspect sportif ». C'est exactement cette dernière attitude qu'ont adoptée avec unanimité les journaux blancs d'Afrique du Sud. Curieux parallélisme ! Mais le parallélisme ne s'arrête pas là.

Afrique du Sud : « L'Afrique du Sud se devait désespérément de gagner » (éditorial de Pretoria News, 25-11-1974).

France : « Les Springboks sont condamnés à tout gagner » (titre sur toute une page de Midi-Olympique, de Toulouse, 4-11-1974).

Ces deux journaux expliquent qu'après les défaites subies par les rugbymen blancs d'Afrique du Sud devant les Britanniques, tout un pays avait ressenti un tel affront que les Springboks avaient la mission de relever l'honneur de leur peuple (personne n'ose écrire de leur race, mais on le sous-entend) en gagnant contre la France.

Ainsi, lorsque le journal L'Equipe titre sur une page : « Le Front Springbok » (1-11-1974), ce n'est pas un

euphémisme ; et quand Le Parisien Libéré (6-11-1974) et d'autres, parlent de « bulldozers », de « colosses », de « mastodontes », de « chars d'assaut » Springboks, il s'agit bien dans leur esprit d'un véritable plan de bataille quasi-militaire.

Il fallait que les Blancs d'Afrique du Sud gagnent à tout prix, au mépris même des règlements. On est loin du sport.

Pourtant, cette presse, qui prétend défendre le point de vue sportif, s'accommode fort bien, comme nous venons de le voir, de la politisation dont sont coupables les Sud-Africains. Cette curieuse cécité se poursuit dans les attaques lancées contre notre campagne.

En France, l'hebdomadaire Minute accuse « M.R.A.P. et P.C. » d'avoir « lancé une offensive anti-Springboks » (26-10-1974) et en Afrique du Sud le quotidien Star titre « Tentative communiste d'arrêter la tournée Springbok » (9-10-1974).

Ainsi la presse blanche sud-africaine et une certaine presse française se retrouvent-elles — toutes les deux sous la bannière de la pureté du sport — pour tenter de discréditer notre action en la présentant comme étant : 1) une action communiste et 2) une action dirigée contre les joueurs Springboks eux-mêmes et non pas contre le racisme dans le sport qu'ils représentent.

Ce curieux parallélisme n'est peut-être pas fortuit.

LA FRANCE SEULE ?

APRES leur tournée en France, les Springboks devaient aller jouer plusieurs matches en Italie. En raison du racisme sud-africain, les protestations, faisant suite à celles de France, ont abouti à l'annulation de ce projet. « Il est difficile de croire à un refus italien », avait déclaré M. Craven, président de la Fédération de rugby sud-africaine. Et pourtant ce refus a eu lieu.

D'abord le maire (démocrate chrétien) de Brescia, rappelant les souffrances endurées au temps du nazisme, fit connaître l'interdiction d'un match avec les représentants du racisme sud-africain dans le stade de la ville. De même, celui de Trévise. Et les rencontres apparemment aussi impossibles à Naples, Florence et Padoue... Parmi les prises de position les plus marquantes, il convient de citer le Comité unitaire antifasciste, les étudiants de l'université catholique de Brescia et le personnel des services municipaux de cette ville qui décida, au cas où le match aurait lieu, d'arrêter les transports municipaux menant au stade. Prenant clairement leurs responsabilités, la Fédération italienne de rugby et le Comité olympique italien annoncèrent leur décision de décommander la tournée sud-africaine. Quelle leçon pour leurs homologues français !

Désormais, la France est donc le seul pays au monde pratiquant le rugby où les sélections de l'apartheid peuvent se rendre. Mais ce n'est pas encore assez pour les dirigeants de la F.F.R. et pour M. Mazeaud, puisqu'une tournée française en Afrique du Sud est préparée pour juin 1975.

Devant l'ampleur de la réprobation, les uns et les autres « se renvoient la balle ». A la délégation des 30 organisations qui l'ont rencontré, lors de la manifestation parisienne du 29 novembre, M. Ferrasse,

président de la F.F.R., a déclaré en substance : « Si le gouvernement s'y était opposé, nous n'aurions pas reçu les Springboks ». Et le chef de cabinet du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports devait, une heure plus tard, affirmer à la même délégation : « C'est la F.F.R. qui décide, et d'ailleurs elle ne fait qu'appliquer le programme de l'International Board »...

En somme, ce n'est la faute à personne si les tenants de l'apartheid peuvent se prévaloir du soutien français ! Cependant, M. Ferrasse se dépense sans compter pour les dédouaner. Il a d'abord suggéré que des joueurs noirs soient inclus dans l'équipe venue en France. Se heurtant à un refus immédiat, il n'en a pas moins accepté ce qui lui apparaissait auparavant anormal : la présence d'une équipe composée uniquement de Blancs. Sa proposition eût-elle été retenue que cela n'aurait d'ailleurs rien modifié quant au fond. Il en serait de même si, comme il le demande maintenant, une équipe interraciale était constituée, à titre exceptionnel, pour UN des matches que joueront les Français en juin prochain en Afrique du Sud. Un tel subterfuge ne peut « tromper » que ceux qui cherchent à satisfaire leur conscience sans créer de difficultés réelles aux racistes, ou plutôt en les aidant, du même coup, à donner le change à l'opinion mondiale.

Car le commerce des armes a ses exigences : les relations privilégiées de la France avec l'Afrique du Sud supposent que l'on obtempère à la politique des maîtres de Prétoria. En toute « neutralité » du sport, bien entendu !

Contre cet hypocrite soutien au racisme, qui isole et déshonore la France, la mobilisation et la lutte doivent s'amplifier encore.



Patrick Guis



Michel Mitrani pendant le tournage des « Guichets du Louvre ». A droite, une scène du film

LE Prix de la Fraternité vient d'être attribué, pour 1974, à Michel Mitrani pour son film « Les Guichets du Louvre ».

Fondé par le M.R.A.P. en 1955, ce prix a pour objet de « couronner chaque année l'œuvre ou la réalisation française, dans les domaines littéraire, artistique (théâtre, cinéma, peinture, etc.), scientifique ou philosophique, qui aura le mieux contribué à servir ou exalter l'idéal d'égalité et de fraternité entre les hommes, sans aucune distinction d'origine, de race ou de religion ».

Le jury a motivé sa décision dans les termes suivants :

« A travers la rencontre et l'amour de deux adolescents le 16 juillet 1942, jour de la grande rafle des juifs parisiens, ce film, authentique et bouleversant, a le mérite de dénoncer, au-delà de la réalité historique dépeinte, toutes les tragédies qu'engendrent les systèmes et les idéologies racistes et d'exalter la valeur de la fraternité humaine.

« Il contribue indiscutablement à rappeler l'actualité de la lutte

contre l'antisémitisme et plus généralement contre toutes les formes d'oppression dont sont victimes les peuples à travers le monde ».

Le jury du Prix de la Fraternité est composé de Mme Marcelle Auclair, MM. René Clair, René Clozier, Louis Daquin, Odet Denys, Hubert Deschamps, Alioune Diop, Jean Dresch, Jacques Fonlupt-Esperaber, Max-Pol Fouchet, Jean-Paul Le Chanois, Albert Lévy, Jacques Madaule, Théodore Monod, Jacques Nantet, Charles Palant, Pierre Paraf, Guy Retoré, Maurice Rheims, Jean Rostand, Claude Roy, Albert Soboul.

Depuis sa fondation, le Prix de la Fraternité a été attribué successivement aux lauréats suivants : Christian Jaque, Elsa Triolet et Gabrielle Gildas-Andreievsky, Marguerite Jamois, Pascale Audret et Georges Neveux, Jules Isaac, Jules Roy, Robert Merle, Jean Schmidt, Vercors, Le théâtre La Commune d'Aubervilliers, Maurice Béjart, Claude Berri, Christian de Chalonge, Louis Malle, Michel Drach, Alain Spiraux.

télévision

Inquiétant...

Des Arabes pillards, querelleurs, fourbes ; des Asiatiques voleurs, cruels, perfides ; un Commissaire du Peuple mongol, bandit la nuit, bureaucrate et despote sans pitié le jour, etc. S'affrontant à ces races torées, deux équipes de Français courageux, débrouillards, dirigés par des chefs valeureux et intelligents.

Voilà un exemple de ce que nous a offert la télévision en décembre avec « La Cloche tibétaine », feuilleton « inspiré » de « La Croisière Jaune » de Citroën.

La médiocrité de cette production est son moindre défaut, comparée au racisme et aux relents de colonialisme.

Autre exemple de stupidité raciste, distillée cette fois sournoisement : en introduction à une affligeante émission de variétés (« Noël à tous les vents », de F. Delagrangé), un minet feint de balayer le studio, imitant l'accent arabe, parlant de l'achat de sa voiture, de sa caravane, de ses vacances... Malgré le ridicule d'une telle présentation, on ne peut qu'être inquiet de ce procédé, une partie des téléspectateurs n'étant déjà que trop enclins à faire supporter aux travailleurs immigrés la responsabilité de la crise.

Deux émissions (dont l'une à répétition) prises au hasard — peut-être d'autres de même acabit nous ont échappé — : l'O.R. T.F. a mal fini l'année... et son existence.

DES millions de téléspectateurs ont suivi le débat des « Dossiers de l'Ecran » après la diffusion du 6^e épisode du scandaleux feuilleton prétendant raconter l'histoire de « l'Orchestre Rouge ».

Ceux qui souhaitaient monter une opération d'envergure contre l'ancien chef du réseau, contre le réseau lui-même et surtout contre la Résistance (là était le véritable objectif) ont subi un échec cuisant. En entendant les explications oiseuses de représentants non qualifiés pour défendre cette infâme production, les téléspectateurs ont pu sentir, dès le départ, que ces gens-là étaient dans leur petits souliers. Qui aurait osé justifier une telle ignominie ? Pourtant, Marie-Madeleine Fourcade et Roland Teyssandier ont cru devoir défendre certaines thèses calomniant Léopold Trepper. Ils ont été non seulement désavoués par les autres participants unanimes, mais aussi, ce qui est le plus important, par les téléspectateurs très nombreux à manifester leur réprobation contre les insinuations dont ces deux personnes se sont fait l'écho.

Nous ne nous étendrons pas plus sur le débat, car il était destiné à déculpabiliser l'O.R.T.F. et le Pouvoir, qui ont pris de très lourdes et très graves responsabilités dans cette affaire. Le véritable scandale réside dans la participation de la télévision française au financement de ce feuilleton, fait à partir des archives déjà trafiquées de la Gestapo, d'un livre dont le moins qu'on puisse dire est qu'il cherche à dédouaner l'Allemagne nazie et des « conseils » historiques du criminel de guerre Panwitz, bourreau du village martyr de Lidice, en Tchécoslovaquie.

Il y avait un absent de marque à ce débat et pourtant il a été question de lui et de son ouvrage pendant toute la soirée : Gilles Perrault. Absence d'autant plus regrettable que son livre a été mis continuellement en cause par Mme Fourcade et M. Teyssandier, sans qu'il puisse répondre à ces agressions, et l'on peut se demander s'il n'a pas été délibérément éliminé de ce débat.

Nous avons rencontré G. Perrault quelque temps auparavant, alors qu'au nom des survivants du réseau et des familles de ceux qui sont tombés, il était intervenu auprès de l'O.R.T.F. pour que ne soit pas projeté le feuilleton. Les propos qu'il nous tint alors n'ont perdu ni de leur actualité ni de leur force.

Notre première question était de savoir comment ce feuilleton avait pris corps, si G. Perrault avait été consulté en tant qu'auteur d'un ouvrage sur « l'Orchestre Rouge » et quelle était la part de l'O.R.T.F. dans cette réalisation.

G.P. — A vrai dire, je ne connais pas les véritables raisons qui ont poussé l'O.R.T.F. à demander à une firme allemande de faire un film sur un réseau de renseignement antinazi, surtout quand on sait que l'Allemagne de l'Ouest est très loin d'être épurée de l'hitlérisme, que les criminels de guerre y coulent des jours paisibles et meurent tranquillement dans leur lit, que les S.S. peuvent se regrouper en amicales régimentaires et perçoivent d'importantes pensions, sans oublier qu'ils occupent parfois des postes dans diverses administrations-clefs.

Demander de raconter objectivement la Seconde Guerre mondiale à d'anciens protagonistes relève de l'aberration mentale, mais, surtout, de l'abus de confiance et de pouvoir de la part de nos dirigeants qui ont engagé 200 millions de

francs, sans consulter qui que ce soit, cet argent versé par les contribuables sciemment investi dans ce film dont on savait pertinemment qu'il ne serait pas objectif à l'égard des faits, encore moins à celui des hommes. En ce qui me concerne, des tractations ont bien eu lieu avec mes éditeurs, mais si elles n'ont pas abouti, cela n'excuse en rien l'opération.

Vous semblez insister sur l'engagement responsable de l'O.R.T.F....

G.P. — Il est incroyable qu'à l'heure actuelle, on ne sache pas quelle est la personne qui a pris la décision de participer à cette coproduction. Manifestement, on ne désire pas qu'il en soit autrement ; cela prouve qu'on est honteux. C'est pourquoi, sans hésiter un seul instant, on peut affirmer : il y a eu choix politique délibéré de la part non seulement des dirigeants de la télévision mais surtout et principalement des responsables du gouvernement. Cela est d'autant plus clair que l'on n'aurait certainement pas engagé une telle somme pour tourner un film dénigrant et salissant les membres d'un réseau gaulliste dont

A propos d'une émission et d'un débat télévisés

" C'est la Résistance qu'on a voulu discréditer "

nous déclare Gilles PERRAULT historien de " l'Orchestre Rouge "

les survivants seraient actuellement dans les sphères dirigeantes du pays. Autre fait plus probant, alors qu'en Allemagne, en Hollande et en Italie, on s'est bien gardé de donner aux personnages leur véritable identité, la France est la seule à l'avoir établie.

Doit-on en déduire que le gouvernement français a pris ses responsabilités et qu'il lui importait peu de savoir les remous que susciterait une telle caricature de l'Histoire ?

G.P. — Le Pouvoir dans cette affaire est omniprésent et omnipo-



Hitler à Paris, en 1940



Léopold Trepper et sa femme, à leur arrivée en France

tent. C'est lui qui a décidé de maintenir la projection du feuilleton en dépit des nombreuses protestations. C'est à lui qu'il nous a fallu arracher, après les premiers épisodes, les interventions du frère de Corbin et de celui de Springer, lui arracher également le débat dont il ne voulait pas et qui a été maintes fois supprimé et surtout, après cette première victoire, obtenir la présence de celui qui était au cœur du débat, Léopold Trepper. Il faut ajouter que c'est également lui qui a décidé la suppression du 7^e épisode, véritable chant apologetique du nazisme qui aurait éclairé les téléspectateurs sur les véritables intentions des auteurs du feuilleton.

Maintenant que les responsabilités sont bien situées, revenons à « l'Orchestre Rouge » et à Léopold Trepper. Quelle est l'importance historique de ce réseau de renseignement et qui est Léopold Trepper ?

G.P. — Je voudrais, avant de répondre à votre question, préciser que si le débat a bien eu lieu, c'est parce que le gouvernement a cédé sous la pression de la justice, les avocats de Léopold Trepper ayant introduit un référé auprès du Tribunal de la Seine exigeant la saisie des bobines si les survivants du réseau ne pouvaient pas venir répondre eux-mêmes à la calomnie.

« L'Orchestre Rouge » était un réseau de renseignement monté par les services de l'armée soviétique et destiné uniquement à informer l'U.R.S.S. des mouvements de troupes, de la situation économique, de l'ampleur de la répression, des activités de la Résistance dans la plupart des pays occupés par les troupes hitlériennes. Ses ramifications étaient importantes puisqu'il avait des informateurs jusqu'au

quartier général allemand et même dans l'entourage immédiat d'Hitler. Quoiqu'en disent les auteurs du feuilleton, les informations transmises étaient d'une telle qualité qu'un ancien officier de la Wehrmacht m'a déclaré, lors de mon enquête : « Nous avions l'impression que les Soviétiques lisaient nos cartes d'état-major par-dessus notre épaule ». Cela confirme l'hommage involontaire rendu par l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr.

Si l'aboutissement du travail de « l'Orchestre Rouge » était à Moscou, il est faux de dire que c'était un réseau soviétique. Dans tous les pays où il était implanté celui-ci était intimement lié à la Résistance locale. La grande majorité des membres de « l'Orchestre Rouge » venait d'horizons politiques, philosophiques et confessionnels différents et ces gens ne se posaient pas la question de savoir s'il était juste de « travailler » pour les Soviétiques. La certitude de mener le combat contre le fascisme jusqu'à sa victoire était leur seul souci comme celui, d'ailleurs, de tous ceux qui renseignaient Anglais et Américains ; qui n'en étaient pas pour autant des agents à la solde de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Le combat était un, et l'union efficace au-delà de toute divergence.

Et Léopold Trepper, quel rôle a-t-il joué ?

G.P. — C'était le « grand chef » et cela veut tout dire. C'est lui qui a eu l'idée de créer ces entreprises à caractère commercial permettant une meilleure pénétration chez l'ennemi, lui vendant le maximum de produits inutilisables et sabotant quelques ouvrages du « Mur de l'Atlantique ». Il a su s'entourer d'hommes compétents, convaincus comme lui de mener à bien leurs tâches au-delà de la torture et de la mort. Si certains ont craqué, la responsabilité en incombe à leurs bourreaux. On sait de quoi ces derniers étaient capables. Cet homme savait que la lutte était implacable. Juif polonais, il avait une raison supplémentaire de lutter contre le nazisme : sa famille avait été massacrée, il l'avait appris, et, ironie du sort, il traversa l'Allemagne lors de cette fameuse « Kristallnacht ». En aucun cas, cet homme déterminé n'aurait baissé les bras, même vaincu, et il l'a prouvé puisqu'il a réussi à prévenir la « centrale » de Moscou que les nazis les intoxiquaient.

Aussi, suis-je révolté par les accusations que l'on porte contre lui et aussi par l'image que l'on donne, dans ce feuilleton, de Corbin, de Springer, et d'autres de leurs compagnons présentés comme de sordides trafiquants et des gangsters d'une mauvaise série noire, tandis que la Gestapo y est montrée tout à son avantage, pleine de civilité, d'intelligence et de modération.

Ne pensez-vous pas qu'à travers Trepper et « l'Orchestre Rouge », c'est toute la Résistance qui est attaquée.

G.P. — Vous avez entièrement raison. On cherche à diviser et à opposer les différentes familles de la Résistance. En discréditant les uns, on vise les autres, et on peut regretter que d'authentiques Résistants se soient laissés entraîner. Ce qui importe, c'est que le fascisme et le nazisme aient été abattus, et on ne peut exiger de tous ceux qui participèrent au combat de la Résistance qu'ils aient tous des pensées identiques. Cette opération est d'autant plus sérieuse qu'elle tente d'effacer la nature réelle du nazisme et je pense à la grande majorité des Français (plus de 50 %) qui n'ont pas vécu ces événements et qui reçoivent ce feuilleton comme une vérité historique.

Comment vous situez-vous dans cette affaire : en tant qu'auteur ou en tant qu'individue ?

G.P. — En aucun cas l'auteur ; il a certes contribué à faire connaître « l'Orchestre Rouge », mais il ne prétend nullement avoir fait le tour de la question. Léopold Trepper, avec ses « Mémoires », rétablira sûrement quelques inexactitudes. C'est plutôt l'homme et le citoyen qui réagit. J'ai appris à connaître ce qu'il en coûtait de courage pour être Résistant, les sacrifices sublimes, et le mot n'est pas fort, que beaucoup ont consentis ; et surtout j'ai compris qu'il fallait tout faire pour que le fascisme ne puisse renaître. Certains, de nos jours, rejouent le jeu dangereux que leurs semblables ont déjà joué entre les deux guerres. Pour eux, les intérêts passent au-dessus du bilan éventuel qu'engendrerait un retour en force de la peste brune.

Propos recueillis par David DOUVETTE.

La parole aux immigrés

Jusqu'à présent, les quelques films réalisés en France sur la condition des travailleurs immigrés n'ont trouvé que de rares distributeurs.

L'un des premiers films à être tourné par une équipe composée principalement de cinéastes africains, « Soleil O », a attendu trois ans avant d'être programmé dans une salle commerciale du Quartier Latin. Le second film tourné par la même équipe, dirigée par le Mauritanien Méd Hondo, connaît, on l'espère, une plus large diffusion.

« Bicots-Nègres nos voisins » est un film salutaire à bien des égards. Si les maîtres de la distribution commerciale en Afrique permettent sa programmation dans les grandes et les petites villes du continent, il ouvrira les yeux sur le rôle du cinéma en Afrique, sur la condition réelle des travailleurs étrangers en France, sur la façon dont l'indépendance s'est faite dans les anciennes colonies françaises. Mais rien n'est moins sûr. En France même, dans les « foyers » et dans les usines, ce film peut contribuer à faire prendre conscience de leur propre force aux travailleurs immigrés, souvent découragés par leur isolement social et géographique. Et, enfin, si « Bicots-Nègres » réussit à crever le mur d'argent et de silence de la distribution commerciale, il peut constituer une arme pour rappeler aux Français pourquoi au juste tant



d'hommes s'exilent pour venir vivre une vie de misère dans les taudis de Nice, de Roubaix, de Paris et d'ailleurs...

Tant de thèmes importants et tant de publics différents pour un seul film, c'est beaucoup. Trop sans doute. Ce travail intéressant, apparaît parfois confus, dit-on.

Quant au fond, une lacune : le rôle des syndicats est minimisé et trop peu expliqué. Les efforts poursuivis depuis des années par les grands syndicats ouvriers méritent d'être soulignés, ce qui aurait situé les luttes des immigrés dans leur véritable contexte ; il n'aurait pas été sans intérêt de démasquer, en même temps les « syndicats » d'inspiration patronale, dont les activités sont essentiellement dirigées contre les travailleurs immigrés.

C'est pourtant, au total, un film positif, original, où les trouvailles abondent, et qui ne manque pas de séquences percutantes. Il faut le voir, le faire voir. Jusque dans ses aspects discutables, il ne peut que favoriser d'utiles réflexions sur un problème crucial de notre temps.

R.C.

Tendre et généreux "Conrack"

Ah! si tous les enseignants du monde allaient voir « Conrack » et essayaient de ressembler au héros de cette œuvre !...

Martin Ritt, le réalisateur, s'intéresse depuis longtemps au problème noir (« L'homme qui tua la peur », avec Sydney Poitier, « Paris-Blues », « L'insurgé » et surtout, en 1972, l'admirable « Sounder ») et il a réussi avec « Conrack » une œuvre percutante et très personnelle.

On a reproché à ce film de « ruiseler de bons sentiments », c'est une critique assez justifiée, mais n'oublions pas, d'une part, que l'histoire

en est authentique et, d'autre part, que Ritt y réussit une démonstration magistrale. Il prouve qu'aux U.S.A., si l'oncle Tom est mort, le racisme, le sous-développement économique et culturel des noirs, l'absurdité de l'administration américaine qui tient surtout à préserver l'ordre établi, eux, sont bien vivants.

Oui, un enseignant comme Pat, cela paraît trop beau pour être vrai, et pourtant ces « doux dingues » qui, révoltés par l'injustice la misère et l'ignorance, veulent changer la vie autour d'eux, existent tout de même, eux aussi...

Marie-France ANTOK.

CULTURE AU FIL...

■ « Dreyfus ou l'intolérable vérité », le film de Jean Cherassa, produit par Jacques Charrier, doit sortir sur les écrans fin janvier. A travers un grand nombre de documents, c'est une analyse approfondie de « l'Affaire » qui secoua la France il y a trois quarts de siècle. On y verra des extraits des bandes tournées à l'époque par Georges Méliès (dreyfusard) et la société Pathé (contre Dreyfus).

■ Les divisions opposant Italiens du Nord et du Sud sont dénoncées dans le film « Un vrai crime d'amour », de Luigi Comencini, en même temps que la dure condition des travailleurs, exploités sans distinctions d'origines par le patronat du Nord.

■ Dans « Le Moineau », le cinéaste égyptien Youssef Chahine dévoile avec lucidité et courage les conflits de classes au sein de la société égyptienne. Ce film, qui se situe au lendemain de la guerre de Six Jours, a rencontré de grandes difficultés pour sortir dans son pays.

■ Les « bas-fonds » japonais, envers de la « société de consommation », sont peints avec une accablante vérité humaine dans le film « Dodes Caden » de Kurosawa, en forme d'opéra tragique.

■ Le combat des paysans d'Oman, au sud de la péninsule arabique, contre les féodaux alliés du colonialisme : tel est le sujet, combien instructif, du documentaire récent d'Heiny Srour : « L'heure de la libération a sonné ».

■ Nous apprenons que le livre « Anatomie de l'apartheid », de Walter Limp (Editions Casterman-Poché) a été interdit en Afrique du Sud par une décision du Bureau du contrôle des publications, parue au Journal officiel sud-africain, le 24 août 1974. Il est en vente au siège du M.R.A.P.

■ Au Petit Théâtre d'Orsay, à Paris, une nouvelle pièce de Mrozek : « Les Emigrés », avec Laurent Terzieff et Gérard Darrieu, dans une mise en scène de Roger Blin.

■ Les grands prix nationaux des Arts et Lettres ont été attribués en décembre à Jean-Louis Barrault (théâtre), Abel Gance (cinéma), Alexandre Calder (arts), Betsy Jolas (musique) et Marguerite Yourcenar (lettres).

DES JOURS



Trois photos prises pendant l'entracte du gala. Dans le hall, la vente des livres (en haut). Dans la salle, Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., salue M. Maurice Baumont, membre de l'Institut ; à la gauche de celui-ci, le professeur Alfred Kastler, Prix Nobel, et Pierre Paraf, président du M.R.A.P. (au centre). La vente des badges, au profit de l'action contre le racisme (en bas)

FOULE JEUNE ET ARDENTE pour les 25 ans du M.R.A.P.

La grande salle de la Mutualité s'avéra trop petite pour accueillir les milliers de personnes venues au gala du 27 novembre. Alors que de nombreux jeunes attendaient vainement à la porte, c'est une foule dense, chaleureuse qui applaudit les artistes venus en militants animer cette soirée du 25^e anniversaire du M.R.A.P. Ceux qui n'avaient pu entrer se consolèrent en écoutant, le 14, la retransmission sur Europe 1.

Avec l'humour au second degré qu'il sait manier de façon si percutante, Yvan Labejof ridiculisa les préjugés racistes dans un monologue désopilant, à la manière des « Lettres Persanes », en intervertissant, tout bonnement, les situations du Noir et du Blanc, de l'explorateur et de l'exploré.

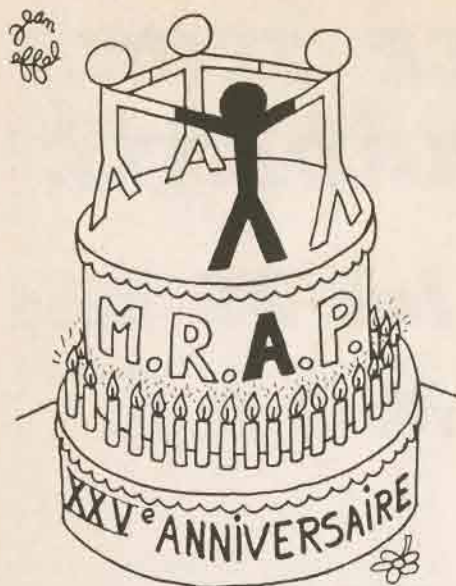
Musiques, chants et danses du centre de l'Afrique, enchantèrent grâce aux rythmes, au mouvement, aux couleurs qui envahirent la scène, avec les ballets du Théâtre Kodja.

Maxime Le Forestier, qui avait ouvert le spectacle par la très belle et très forte chanson « Mes voisins », de Catherine Le Forestier, offrit, après l'entracte, un récital qui déclencha l'enthousiasme. De cœur avec le public, il sait répondre avec justesse et amitié aux préoccupations, aux espoirs de tous ceux qui haïssent le mensonge, l'oppression, la violence, qui aiment la vie et rêvent d'un monde fraternel.

Les artistes expriment leur soutien à la lutte antiraciste dans le programme du gala, illustré par un dessin d'Olivier Debré. Diverses personnalités, désireuses de manifester également leur sympathie au M.R.A.P. étaient là, avec le président Pierre Paraf et les membres du Bureau national. Entre autres : MM. Van Bellinghen, directeur du Bureau des Nations Unies à Paris ; Alfred Kastler, Prix Nobel ; Maurice Baumont, membre de l'Institut ; des représentants d'organisations : C.G.T., C.F.D.T., Amicale des Algériens en Europe...

En quelques mots, Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., remercia tous les participants de cet exaltant rassemblement et tous ceux qui ont contribué à son succès. Il évoqua brièvement les grandes réalisations du Mouvement depuis sa création, appelant chacun à venir grossir les rangs de ceux qui combattent le racisme. La collecte qui suivit, les adhésions recueillies, les livres vendus, les badges et tracts distribués témoignèrent amplement qu'il avait été entendu et approuvé.

Et parmi les nouveaux adhérents, beaucoup n'avaient pas l'âge du M.R.A.P. Avec eux, après 25 ans de fructueuse expérience, la lutte continue pour de nouveaux succès...



Depuis mai dernier, le 25^e anniversaire du M.R.A.P. donne lieu, dans « Droit et Liberté », à des articles évoquant les grandes batailles qu'il a menées. Il en faudrait beaucoup d'autres pour établir une véritable histoire de notre Mouvement, qui fait corps avec l'Histoire de ce quart de siècle. C'est donc en pleine conscience du caractère partiel et fragmentaire de ces textes que nous publions, ci-dessous, celui qui clot la série. Il fait revivre l'un des drames qui ont le plus marqué la France contemporaine et dont les séquelles se manifestent encore chaque jour :

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Il y a vingt ans, dans les Aurès commençait ce qui devait devenir la guerre d'Algérie. Huit ans d'une guerre longue, cruelle, avec son cortège de morts et de misères. Huit ans où son tombeau, à côté des patriotes algériens, des soldats français, morts pour une guerre injuste.

En novembre 1954, la majorité de l'opinion en France est encore pour l'« Algérie française », y compris certains antiracistes abusés par cent trente années de propagande coloniale. Et les voix qui réclament — notamment les organisations ouvrières — l'indépendance, ou tout au moins la fin d'un système inique sont traitées d'« extrémistes », de « complices des terroristes ».

Le M.R.A.P., depuis déjà de nombreuses années, condamnait le racisme anti-arabe qui se développait dans certains secteurs de l'opinion. C'est notamment le cas au lendemain de la manifestation du 14 juillet 1953, à Paris, où, la police ayant chargé un cortège pacifique de travailleurs algériens, on relève sept cadavres, six Algériens et un Français, Maurice Lurot. Le communiqué suivant est publié :

« Le M.R.A.P. élève une protestation indignée contre le racisme barbare de la police qui se manifeste avec une brutalité sans retenue à l'égard des Nord-Africains vivant en France et qui, en ce jour du 14 juillet, a trouvé son expression la plus odieuse dans l'assassinat de sept travailleurs, dont six Algériens. Le M.R.A.P. n'a cessé d'alerter le pays contre les discriminations de toutes sortes qui frappent les travailleurs nord-afri-

cains en France et contre la répression qui, en toute occasion, s'abat sur eux. Brimades, vexations, matraquages, rafle aux faciès, campagnes haineuses d'une certaine presse, tout cela visiblement encouragé en haut lieu, comme en témoignent des déclarations faites récemment à l'Assemblée nationale : tels sont les faits, indignes de notre pays et commis au mépris de l'opinion publique. »

Lorsqu'un groupe d'hommes armés commence à faire parler de lui dans les Aurès, qui pense que ces hommes (le Comité révolutionnaire d'union et d'action) vont devenir, en quelques années, le Front National de Libération, former un gouvernement et être amenés, l'indépendance acquise, à assumer les tâches du pouvoir ? Les forces de répression, elles, ne s'y trompent pas, et l'envoi massif de troupes, la guerre coloniale font suite au bavardage sur la prétendue « libéralisation ».



Octobre 1961 : une rue de Paris

Le peuple algérien, lui aussi comprend le sens de ces événements, et le soutien qu'il apporte à ceux qui combattent pour lui ne cessera de se renforcer au fil des années.

En France, le combat prend d'autres formes. Il s'agit d'expliquer le sens des événements, de montrer que le racisme est l'arme des colonialistes, qu'il tend, ici, à justifier l'oppression, et là-bas à diviser les Algériens : musulmans, juifs, chrétiens ; Arabes, Kabyles, Européens. C'est le sens de l'article de « Droit et Liberté » de décembre 1954 (le premier numéro à paraître après les « événements ») : « Le racisme, maladie endémique en Algérie » : « C'est le système colonialiste, aussi, qui corrompt foncièrement les rapports entre Européens et indigènes (...). Il est certain que la suppression de l'exploitation colonialiste et son remplacement par un système où les droits de chacun seraient respectés, créerait des

rapports plus normaux, plus confiants entre les habitants. »

Extirper le racisme, lutter pour la dignité de tous, et principalement des populations arabes, car elles sont les principales victimes du colonialisme, tel était l'objectif du M.R.A.P. C'est bien sûr, aussi, la condamnation de la répression. « La répression n'a jamais fait taire la colère d'un peuple, bien au contraire (...). Cette effusion de sang doit cesser. Le problème algérien, dont certains, contre toute évidence, s'obstinent à nier l'existence même, sera résolu non par la terreur et l'injustice, mais par la reconnaissance des droits de l'homme et des peuples proclamés par notre Constitution et par l'ONU » (1). Dès 1955, le M.R.A.P. dénonçait les tortures.

Les tortures, les massacres, qui suivent le passage des troupes coloniales sont-elles de la propagande ou une triste réalité ? Pendant toute la durée de la guerre, les autorités démentent. On avoue bien quelques excès, mais rien de plus. Pourtant la répression se poursuit, brutale, illégale. C'est l'arrestation et la « disparition » — en fait l'assassinat — de Maurice Audin, militant du Parti communiste algérien, qui sera tué comme ont été tués M^e Boumendjel et des milliers d'autres. Assassiné après avoir été torturé de la même manière qu'Henri Alleg qui racontera les sévices qu'il a subis dans son livre « La Question ».

Aujourd'hui, le colonel Argoud reconnaît les tortures, pire il s'en vante. « La torture, encore une fois, est un acte de guerre, mais pas plus qu'elle. Je prétends simplement que par sa nature même elle peut devenir un acte de justice, dans la mesure où elle frappe des coupables. » Coupables de quoi ? de vouloir leur pays libre. Et tous les suspects sont-ils « coupables » ?

La répression qui s'exerce par les tortures s'exerce aussi par les brimades, les vexations de toutes sortes, les mesures policières, tant en Algérie qu'en France. Alors que la fin des combats approche, elle ne faiblit pas.

Réuni le 13 juin 1962, le Bureau national du M.R.A.P. « élève une vigoureuse protestation contre les brimades et les brutalités policières dont les Algériens musulmans sont de nouveau victimes depuis plusieurs jours.

« A Paris, il y eu mort d'hommes, souligne-t-il. A Noisy-le-Sec, à Briley, et dans d'autres centres, on compte les blessés par dizaines. En

Juifs, musulmans et chrétiens peuvent s'entendre en Algérie

LES événements qui se sont déroulés en Algérie au début de décembre ont mis violemment à nu les aspects raciaux du drame qui se joue là-bas.

LES problèmes raciaux en Algérie sont complexes, c'est un fait. Mais de même que l'on ne saurait assimiler les ultras criminels à l'ensemble des européens, de même il serait faux d'attribuer à une majorité délibérée des dirigeants musulmans les actes de caractère antijuif qui se sont greffés, ici et là, sur des démonstrations orientées essentiellement contre les adversaires de la paix. En effet, même pendant cette période troublée, de nombreux musul-

mans à l'état de juries et c'est pourquoi ils se sont révoltés. Quant aux rapports entre juifs et musulmans, ce même régime, exploitant les préjugés religieux, a contribué, souvent de façon flagrante, à les envenimer.

Le conflit actuel ne fait évidemment qu'accentuer les incompréhensions et les heurts. Sa prolongation ne peut s'expliquer que par le refus de reconnaître les aspirations profondes des masses algériennes.

Un tract diffusé par le M.R.A.P. en décembre 1960

dépité des explications données par les pouvoirs publics, les fouilles, perquisitions, arrestations et expulsions qui sont effectuées apparaissent comme entachées d'illégalité et d'arbitraire ; et tous les témoignages concordent pour souligner le caractère digne et pacifique des rassemblements que ces mesures ont provoqués parmi la population algérienne. »

Le M.R.A.P., conscient du danger que la guerre fait courir aux libertés intervient fermement contre la résurgence et l'activisme des groupes d'extrême-droite, racistes et fascistes : « Le M.R.A.P. exprime sa profonde émotion à la suite de la répression brutale et sanglante qui a frappé pendant la journée du 5 juillet les Algériens manifestant pacifiquement pour la négociation, contre le partage de leur pays.

« Jamais les agissements criminels des factieux s'emparant du pouvoir par la force et menaçant le pays de subversion fasciste ; jamais les attentats et les meurtres perpétrés par les ultras n'ont donné lieu à des mesures dont la rigueur soit comparable à celle qui prévaut à l'égard des musulmans » (2).

Mais il ne suffit pas de se contenter de déclarations verbales ou écrites, il faut agir. L'action, ce sont les meetings du M.R.A.P., ou soutenus par le M.R.A.P., les manifestations de rue, souvent interdites, les prises de paroles dans les usines, les facultés, les lycées, se sont aussi les avocats, membres du M.R.A.P., qui de retour d'Algérie tiennent conférence sur conférence pour expliquer ce qui se passe là-bas et dénoncer ceux qui créent la véritable terreur.

Des moments de particulière tension marquent ces huit années de drame. Ainsi, la répression des manifestations algériennes d'octobre 1961 à Paris : c'est le massacre, le feu est ouvert, on emprisonne des milliers de travailleurs dans les

campes aux portes de Paris. La France à un curieux visage lorsqu'on arrête les gens « au faciès » ou lorsqu'on les jette dans la Seine.

« Contre ces manifestants dont toute la presse a reconnu qu'aucun n'était armé, les pouvoirs publics ont réagi avec une violence inouïe. On a annoncé deux morts. Mais de multiples témoignages il ressort que le nombre en est beaucoup plus élevé, plus de 60 cadavres ont été repêchés de la Seine, et l'on compte les disparus par centaines », déclare le M.R.A.P. qui organise plusieurs manifestations de protestation.

C'est également la tragédie de Charonne. A l'appel de plusieurs organisations, dont le M.R.A.P., plus de 50 000 personnes manifestent en plusieurs cortèges contre les attentats des tueurs de l'O.A.S. Au lieu de s'en prendre aux assassins, le Pouvoir s'en prend aux antiracistes et aux antifascistes, il interdit la manifestation républicaine, et lors de sa dispersion, la police charge et tue. Un million de Parisiens suivent les obsèques des 9 morts de Charonne, tous syndiqués à la C.G.T., 8 d'entre eux membres du P.C.F.

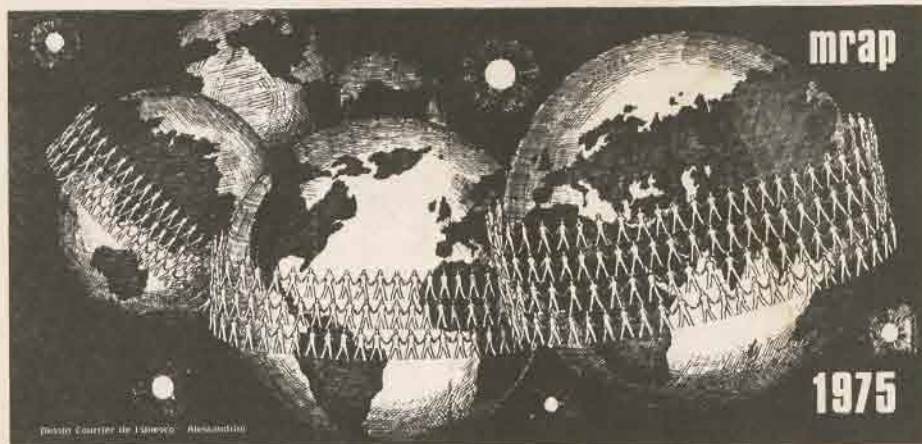
Vingt ans après le début de la lutte armée, douze ans après l'indépendance, l'Algérie continue, malgré bien des obstacles, de progresser vers sa libération. Alger est un lieu de ralliement de tous les pays en voie de développement, de tous les peuples en lutte. Après la révolution agraire, la charte socialiste des entreprises, aujourd'hui, selon le Président Houari Boumediène, la République Algérienne Démocratique et Populaire va s'engager résolument dans la voie socialiste.

Jacques DIMET.

(1) « Droit et Liberté », 25 avril 1955.

(2) Déclaration du Bureau national, 6 juillet 1961.

Une seule race humaine



Voici la carte du M.R.A.P. pour 1975, illustrée par ce beau dessin d'Alexandrine. La révolution de la terre autour du soleil fait apparaître les cinq parties du monde, et les hommes, tous les hommes, forment une chaîne de fraternité d'un continent à l'autre. On ne pouvait mieux exprimer le caractère universel de notre Mouvement, doté depuis peu du statut consultatif auprès des Nations Unies.

Le montant de la carte est, en principe, de 20 francs ; mais chacun peut, selon ses moyens, verser une somme supérieure ou inférieure, pour marquer son adhésion, son soutien à l'action du M.R.A.P. Adhérez ! Renouvelez votre adhésion !

Agir au présent

Le Conseil National du M.R.A.P., réuni le dimanche 10 octobre, a ouvert sa session sous la présidence de Pierre Paraf, par un débat sur les données actuelles du racisme et l'action du Mouvement. Après le rapport présenté par Albert Lévy, de multiples interventions ont eu lieu : celles de Marc-André Bloch, Fred Hermant, Malika Pondevie, Alexandre Chil-Kozlowski, Yvonne Arnuel, l'Abbé Jean Pihan, Joseph Creitz, Sory Diallo, Maurice Fenigstein, Charles Ovezarek, Alain Gausel, Jean-Paul Rueff, Jean-Claude et Marie-France Antok, Jacques Cukierman, Bertrand Bary, George Pau-Langevin, Sally N'Dongo, Alexandre Santos, Manfred Imerglik...

Diverses conclusions se dégagent de ces fructueux échanges de vues. D'abord, la nécessité de réagir aussitôt à chaque acte raciste (leur fréquence ne se ralentit pas, bien au contraire), et pour cela d'avoir partout des comités actifs.

L'application de la loi du 1^{er} juillet 1972 doit être notre objectif constant ; mais aussi, dans le climat actuel, l'information, l'argumentation antiracistes représentent des tâches primordiales, face, notamment, aux campagnes racistes liées au problème du pétrole et à celui de l'emploi.

Parallèlement, le Conseil National a mis l'accent sur l'action éducative, avec le concours des enseignants. Ceux qui sont membres du M.R.A.P. sont invités à appuyer davantage les efforts du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux). Les comités locaux ont là, quant à eux, un champ

d'activité particulièrement fécond pour le présent et l'avenir.

Des précisions ont été apportées, au cours du débat, aux positions du M.R.A.P. sur différents problèmes d'actualité, notamment ceux du Proche-Orient.

Il a été souligné une nouvelle fois que le fondement du M.R.A.P. est la diversité politique et sociale de ses adhérents. Cette diversité, dont chacun, à l'intérieur et à l'extérieur, doit être conscient, s'accompagne de la recherche permanente d'une expression et d'une action communes, dans une totale volonté d'efficacité.

Autre point de l'ordre du jour : les finances. Dans son rapport, le trésorier Francis Boniart, a insisté sur les difficultés qui sont chroniques, tant pour le M.R.A.P. que pour « Droit et Liberté », en dépit de progrès dans certaines recettes (cartes d'adhésion, subventions locales). Parmi les propositions formulées au cours du débat, signalons : l'élargissement de la Commission financière, le développement du système des cotisations mensuelles, l'activité des comités locaux (collectes, ventes de « Droit et Liberté », recrutement, contacts avec les adhérents).

Au milieu de l'après-midi, le Conseil National a abordé la discussion sur la lutte du M.R.A.P. contre l'apartheid en Afrique australe, après un rapport de Lucky Thiphaine. La venue des Springboks a particulièrement retenu l'attention ; les modalités de l'action pour alerter et informer l'opinion publique ont été examinées.

Une double élection a ensuite eu lieu. D'une part, deux nouveaux

membres ont été élus au Bureau National : Florence Saltiel et Jean-Paul Rueff, respectivement présidente et secrétaire du Comité parisien. D'autre part, le Secrétariat national a été élargi à trois nouveaux membres du Bureau National : George Pau-Langevin, le Docteur François Grémy, et Alexandre Santos-Castanheira.

Enfin, le Conseil National a entendu une communication de notre ami Antoine Dudicq, l'un des animateurs, en Belgique, du M.R.A.X. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie) qui avait depuis le matin, assisté aux travaux.

Les informations qu'il a apportées sur les initiatives tendant à favoriser la coopération des mouvements antiracistes de plusieurs pays européens ont été accueillies avec un vif intérêt. L'action dans ce sens est appelée à prendre de nouveaux développements dans une prochaine période.

Amiens :

Le comité du M.R.A.P. d'Amiens fait face avec dynamisme aux besoins de l'actualité.

Des agressions et des attentats contre des immigrés et leurs locaux d'habitation ayant eu lieu dans un quartier de la ville (Etouvie) et plusieurs Portugais se plaignant d'avoir été brutalisés par des policiers, le comité a pris une triple initiative : avec plusieurs autres organisations locales et le soutien de la municipalité, il est intervenu

Unité et pluralisme

Le secrétariat de notre Mouvement a bien voulu me demander de traiter ici une des questions les plus délicates qui puissent se poser à nous. Cette question fut abordée lors de notre dernier Conseil National. J'y ai, pour ma part, réfléchi de longue date, tant elle me paraît fondamentale pour le présent et l'avenir de notre action. C'est celle qu'énonce le titre du présent article.

Ce que je voudrais souligner d'abord, c'est naturellement l'aspect unitaire, c'est notre accord profond sur les bases mêmes et sur le sens de cette action : notre combat unanime est un combat pour la dignité de l'homme, méconnue et foulée aux pieds par tous les racismes qui sévissent aujourd'hui encore dans le monde et paraissent, hélas, n'avoir rien perdu de leur vigueur.

Mais, ceci dit, notre unité n'est pas, ne saurait être, comme on dit, « monolithique » : j'entends par là que face aux problèmes concrets que la vie, que l'actualité nous posent chaque jour, elle ne peut être — qu'on le regrette ou non — aussi parfaite qu'elle l'est sur les principes mêmes qui sous-tendent et inspirent ce combat.

Faut-il donner des exemples de ces problèmes ? Je n'ai guère ici que l'embarras du choix. Je pourrais évoquer celui de l'antisémitisme et de la situation des juifs en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est, sur lequel il est certain que bien des nuances de pensée — et sans doute plus que des nuances — nous séparent. Mais je préfère m'attaquer en toute franchise au plus brûlant, à celui sur lequel il est trop clair que les points de vue des uns et des autres ne sauraient être d'emblée identiques, et

sur lequel risquent toujours de s'affronter, au sein même de notre Mouvement, les passions les plus vives et souvent les plus contradictoires : c'est celui du conflit et des conditions de la paix au Proche-Orient.

Ici encore il me plaît de dégager d'abord le point sur lequel il me semble que nous sommes tous d'accord : pas un de nous, j'imagine, ne peut croire qu'une paix véritable et durable puisse s'établir sur la base d'une occupation indéfiniment prolongée, par Israël, des territoires arabes.

Mais c'est à partir de là que les voies se séparent. Les uns font peser sur Israël, sur les fautes politiques de ses dirigeants la responsabilité principale, pour ne pas dire exclusive de la situation actuelle, de son tragique blocage. Les autres — dont je suis — veulent, au lieu ou en tout cas avant de condamner la politique israélienne, essayer de la comprendre et mettent en avant le fait — indiscutable — que, dans l'hypothèse de l'abandon des territoires occupés, Israël ne peut nourrir aucune espérance sérieuse de se voir, en échange, pleinement reconnu comme Etat par ses adversaires arabes, et plus particulièrement palestiniens. C'est un journaliste peu suspect de défendre unilatéralement et systématiquement la cause israélienne, M. Eric Rouleau, qui nous le rappelait récemment : « Aucun Etat arabe, écrivait-il dans *Le Monde* du 5 octobre, n'accepte... de conclure avec l'Etat juif une « paix totale » comportant des relations économiques, commerciales ou diplomatiques normales. » Si un certain nombre d'esprits mal informés ou naïfs pouvaient encore nourrir à ce sujet quelques illusions, le récent dis-

cours de M. Arafat à l'O.N.U. n'a pu manquer de les éclairer.

J'ajoute que, selon qu'ils adhèrent à l'une ou à l'autre des thèses en présence, les uns seront plus sensibilisés au terrorisme palestinien, plus scandalisés par lui ; les autres plus sensibilisés au contre-terrorisme israélien, c'est-à-dire aux actions de représailles menées par Israël, et par conséquent plus scandalisés par lui.

A mon avis, un jugement sain et équilibré, qui tient compte de toutes les données du problème n'est susceptible de se dégager qu'au terme d'une libre confrontation des opinions divergentes ; et c'est justement pourquoi cette confrontation nous apparaît si nécessaire. Notre dernier Conseil National a suggéré d'appeler « Page ouverte » celle qui, dans *Droit et Liberté* pourrait être régulièrement consacrée aux questions appelant des débats.

Naturellement, cette heureuse initiative ne peut être couronnée de succès que si sont remplies, par les rédacteurs de cette page, un certain nombre de conditions à défaut desquelles c'est notre unité — *notre bien le plus précieux* — qui risquerait d'être compromise. Il faudrait, à mon sens, qu'aucun de ceux qui s'y exprimeront ne se crût, sur des problèmes aussi complexes que celui qui vient d'être évoqué, en possession assurée et exclusive de toute la vérité. Il faudrait aussi et surtout qu'il ne fit valoir son opinion qu'avec assez de mesure pour que fût respectée la liberté des autres de ne pas la partager, et que nul de ceux qui ne la partageraient pas ne pût se sentir atteint ou blessé dans sa conviction propre.

Marc-André BLOCH.

ripostes et information

auprès de la presse, de la police et de la préfecture pour attirer l'attention sur ces faits graves en demandant des mesures sérieuses en vue d'y mettre fin ; par ailleurs, il s'est livré à sa propre enquête et a désigné un avocat pour la défense des travailleurs en cause ; enfin, avec les mêmes organisations, il a participé à une Soirée d'amitié et de solidarité avec les travailleurs immigrés, qui a réuni 120 personnes, le 26 octobre, au Centre socio-culturel d'Amiens-Etouvie.

Le samedi 7 décembre, à la Maison de la culture d'Amiens, le M.R.A.P. organisait un après-midi d'études sur le racisme et les immigrés. Sur la base d'un dossier fourni, comportant notamment le texte et un commentaire de la loi du 1^{er} juillet 1972, une soixantaine de participants ont entendu et discuté les exposés d'Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. (Historique et tâches présentes du Mouvement), Jean-Pierre Garcia, président du comité local

(La loi contre le racisme), M^e Francis Lecul (La situation des immigrés en regard des libertés individuelles et collectives) et Thierry Guillois (La circulaire Fontanet et autres textes réglementaires).

Entre-temps, le comité local a pris part à diverses manifestations, notamment pour l'anniversaire du coup d'Etat au Chili. Il a, d'autre part, pris la défense d'un étudiant libanais menacé d'expulsion.

Yvelines : "Reconnais-moi, je suis ton frère..."

UNE semaine de sensibilisation au problème de l'immigration vient de se dérouler à Plaisir (1). Cette semaine, préparée et animée par la Municipalité de Plaisir et le M.R.A.P., a abordé au cours de plusieurs soirées-débat : les mécanismes de l'immigration, le racisme (2), les problèmes de scolarisation rencontrés par les petits étrangers, la responsabilité des partis politiques et des syndicats.

Ces soirées généralement bien suivies ont permis un échange fraternel avec de nombreux immigrés, Portugais, Algériens, Marocains, Tunisiens, Espagnols, etc.

De nombreux points négatifs sont apparus en relief : accueil trop sou-

vent déplorable et tracasseries administratives ; racisme conscient ou inconscient ; injustice de la législation ; rôle de l'argent ; non-respect de l'homme ; répercussion sur la santé des conditions matérielles ; difficultés d'expression et de communication.

Nous avons cherché comment développer les efforts qui déjà se font en vue de la compréhension mutuelle, et pour que les immigrés s'intègrent dans la vie locale sans renier leur propre culture : alphabétisation des adultes ; rattrapage scolaire des enfants en français et, parallèlement, possibilité de connaître leur propre langue (cours de portugais) ; participation à part entière des immigrés à la vie des syndicats et des associations.

En plus, lors des deux dimanches qui bordaient cette semaine, des manifestations avaient été prévues :

Une kermesse animée par des Portugais et Maghrébins a vu défile-

près de 500 personnes en majorité « immigrées », dans la nouvelle salle du Valibout. Beaucoup d'animation, un spectacle varié avec, notamment, un orchestre algérien, des chants par des enfants portugais, un ensemble folklorique portugais, un buffet bien garni avec des boissons et pâtisseries locales, etc.

Enfin, un spectacle de qualité, « Hommes de toutes les couleurs », avec la Compagnie René Bourdet (3).

Sans avoir la prétention de tout résoudre, cette semaine marquera une étape importante dans la prise de conscience à Plaisir de la détresse et de l'isolement de ces 10 p. cent de la population que forment les travailleurs immigrés.

Bertrand BARY.

● Le M.R.A.P. était représenté au « Carrefour » sur les immigrés organisé dans le cadre du 24^e Congrès de l'Action sociale de l'Île-de-France qui s'est tenu le 6 octobre à Versailles.

Le carnet de D.L.

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de Sandra, fille de notre collaboratrice Lucky THIPAIN, membre du Secrétariat national du M.R.A.P. Au nom du Mouvement et de « Droit et Liberté », nous exprimons à notre amie nos affectueuses félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

Nous nous réjouissons aussi de la naissance de Karim, fils de nos amis Salah et Marie-Christine SIBOUS, et de Sami, fils de nos amis Mouldi et Marie-Françoise FARHAT-Glorieux, tous quatre animateurs du comité du Nord du M.R.A.P. Nos félicitations et nos vœux cordiaux.

ANNIVERSAIRE

C'est avec un très vif plaisir que nous exprimons à notre amie Nechame KAHAN nos félicitations et nos vœux chaleureux à l'occasion de son 80^e anniversaire. Parmi les fondateurs du M.R.A.P., elle est de ceux qui font preuve, depuis vingt-cinq ans, du dévouement le plus constant, le plus efficace à la cause que nous défendons. Alexandre Chil-Kozlowski, membre du Secrétariat national, représentait le M.R.A.P. au déjeuner amical qui a eu lieu en l'honneur de N. Kahan le 14 décembre aux Salons Picadilly.

NOS DEUILS

Le grand acteur Pierre ASSO n'est plus. Admirable dans ses créations au théâtre comme à la télévision, il fut l'extraordinaire Voltaire de « L'Affaire Calas » dans la série « La Caméra explore le temps ». Cet homme de talent était aussi un homme de cœur. Il avait participé à maintes reprises à l'action du M.R.A.P., particulièrement à la campagne pour la défense d'Ethel et Julius Rosenberg.

Nous avons appris avec émotion le décès de M. Paul BASTID, membre de l'Institut, ancien ministre. Député radical à la veille de la dernière guerre, il avait refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain en 1940. Son soutien fidèle au M.R.A.P. continuait l'action menée dans la Résistance, et qui lui avait valu d'entrer au Conseil National de la Résistance, en 1943. Signataire de nombreux appels de notre Mouvement, depuis sa création, il avait honoré de sa présence notre dernier congrès.

Marcel COHEN, savant linguiste, l'un des plus grands spécialistes mondiaux des études éthiopiennes et chamito-sémitiques, était un ami fidèle du M.R.A.P., profondément attaché à la cause que nous défendons. Décédé à 90 ans, son œuvre est immense, par le nombre des ouvrages publiés, surtout par la minutie et l'ampleur de la recherche que suppose chacun d'eux. Observateur attentif des évolutions de la langue française, la rigueur de l'esprit scientifique s'alliait chez lui à un enjouement toujours en éveil, mêlant l'humour et l'humanité la plus chaleureuse.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous exprimons notre amicale sympathie.

« Nous avons été solidaires dans l'accomplissement d'une grande tâche. Nous le restons pour en répondre... Ce qui compte, c'est ce qui est grand » : ces mots que lui adressa le général de Gaulle se réfèrent au rôle, sous l'occupation, de Louis SAILLANT qui représenta la C.G.T. au Conseil National de la Résistance, dont il fut élu président en septembre 1944. L'un des fondateurs de la

Fédération Syndicale Mondiale, il en devint tour à tour secrétaire général puis, pour des raisons de santé, président d'honneur, en même temps qu'il était élu aux fonctions de secrétaire de la C.G.T. Que sa famille et ses camarades de lutte trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la mort de William Gardner SMITH, journaliste à l'A.F.P., âgé de 47 ans. Cet Américain dynamique et généreux mettait son activité professionnelle au service de ses frères noirs des Etats-Unis et d'Afrique. Auteur de plusieurs romans à grande diffusion, de nombreux reportages, il avait été directeur de l'Institut des journalistes du Ghana. Il fut l'un des orateurs du meeting organisé par le M.R.A.P. à Paris après l'assassinat du pasteur Martin Luther King. Nous exprimons nos condoléances à son épouse, à sa famille, à ses collègues.

Un ami fidèle du M.R.A.P., un valeureux Résistant nous quitte, en la personne de Isidore WINNY. Décoré de la croix de guerre et de la croix du combattant volontaire pour son action patriotique, il était l'un des fondateurs et le président de l'Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.R.). Que sa famille, ses nombreux amis, en ces pénibles circonstances, trouvent ici le réconfort de notre sympathie.

Notre directeur, Albert Lévy, a eu la douleur de perdre sa belle-mère, Mme Rachel ALCALAY. La rédaction et l'administration de « Droit et Liberté » lui expriment, ainsi qu'à son épouse et à toute sa famille, leur sympathie fraternelle.

M.R.A.P.

AU FIL...

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a fait une conférence sur le racisme à Orléans, invité par la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme. Ces dernières semaines il a présenté son livre « L'Homme de toutes les couleurs », à Gennevilliers, Villejuif, Choisy-le-Roi, Le Plessis-Robinson, Ivry, dans la région parisienne.

■ Le comité du M.R.A.P. de la Moselle a tenu son assemblée générale en novembre, à Metz. Soulignant qu'un Mosellan sur huit est étranger et que « les migrants constituent la partie la plus vulnérable de la population », elle a adopté un plan d'action pour la prochaine période : recrutement, diffusion de « Droit et Liberté », action éducative avec les jeunes et les enseignants, projections de films...

■ L'exposition itinérante réalisée en Seine-Maritime par le Comité de soutien aux immigrés, avec le concours du M.R.A.P. a été présentée au Centre socio-culturel de Saint-Etienne-du-Rouvray.

■ A Grenoble, quinze organisations (dont le M.R.A.P.) et les Maisons des Jeunes et de la Culture, ont tenu en novembre une Quinzaine sur le racisme et l'immigration, avec spectacles, films et débats.

■ Le comité du M.R.A.P. de Strasbourg a participé, fin octobre, avec d'autres organisations, à une journée d'information sur les droits des travailleurs immigrés et la lutte contre le racisme. 90 personnes ont pris part aux travaux.

■ Une réunion de nos adhérents et abonnés a eu lieu, le 12 novembre, à Limoges, à l'initiative de M. Chevassus et de Mme Monique Guy. Des dispositions ont été prises pour la mise sur pied d'un comité du M.R.A.P.

■ Au Colloque international de jeunes sur les travailleurs migrants organisé à Marseille, du 30 octobre au 3 novembre, par la Fédération française des clubs U.N.E.S.C.O., le M.R.A.P. était représenté par Dominique Kriwkoski, membre du Bureau national et Mlle Meslem, secrétaire du comité local.

■ A Toulon, Roger Maria, membre du Bureau national du M.R.A.P., a animé un débat sur le thème « Les travailleurs immigrés, le racisme et nous », sous l'égide du M.R.A.P., de l'Union rationaliste et de la Ligue des Droits de l'Homme.

DES JOURS

ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

L'ANNEE 1975 verra-t-elle s'améliorer les conditions d'existence de « Droit et Liberté » ? La conjoncture générale est caractérisée par la crise de la presse, et c'est donc seulement de nous que dépend la parution régulière de la revue du M.R.A.P.

Nous, c'est-à-dire : la rédaction, qui s'emploie présentement à jeter les bases d'une nouvelle formule susceptible d'intéresser un plus large public ; l'administration, qui doit trouver des solutions rentables aux problèmes d'impression, de diffusion et de publicité ; et surtout vous, amis lecteurs.

Ce que vous pouvez faire ? Prendre part à la souscription (dont nous publions ici la seconde liste), à la fois par vos propres versements et en collectant autour de vous. Régler dès mars (le recouvrement aura lieu désormais, chaque année, à ce moment-là) votre abonnement, si possible un abonnement de soutien. Faire connaître « Droit et Liberté » parmi vos amis, vos collègues et recueillir des abonnements nouveaux. Solliciter des engagements publicitaires auprès d'entreprises (la vôtre, peut-être ?) et d'organismes susceptibles d'être intéressés par des placards et annonces dans

la revue. Participer, avec les comités locaux du M.R.A.P., à la vente militante.

Vous avez le choix. Faites quelque chose pour que « Droit et Liberté » vive et agisse !

2^e liste

Mlle Chevolot : 300 F, MM. Chil-Kozlowski : 250 F, Creitz : 50 F, Mlle Dininman : 50 F, MM. H. Deschamps : 15 F, Daudin : 10 F, Moizard : 20 F, Maricourt : 20 F, Mlle Poncey : 30 F, MM. C. Palant : 100 F, J. Pihan : 100 F, Mme Pottin : 10 F, MM. J. Vedrine : 20 F, D. Weil : 10 F, Feldman : 10 F, Mme Bonne : 20 F, M. Rauchbach : 30 F, Mme Apelgot : 100 F, MM. Lazard 70 F, J.-P. Crepel : 70 F, Mme Levin-Le Chanois : 20 F, MM. Tollot : 400 F, Schneider : 100 F, Le Polypapier (Comité d'entreprise) : 40 F, MM. Schapira : 50 F, Tabart : 50 F, Ravis : 20 F, Poncey : 30 F, Guillier : 200 F, Kossey : 50 F, Gall : 100 F, Kravetz : 20 F, Prat : 10 F, Lafarge : 40 F, Toussaint : 10 F, Carrez : 30 F, Mme Biojout : 10 F, MM. Bertonnazzi : 20 F, Wilfart : 100 F, R. Pac : 100 F, Robert : 20 F, de Castellane : 20 F, Elie : 30 F, Bargaillat : 20 F, Huges : 10 F, Hauriou : 20 F, Helwasser : 40 F.

TOTAL DE LA LISTE 2.795,00 F
LISTE PRECEDENTE 667,45 F

TOTAL 3.462,45 F

Grasse : un dossier pour "les Dossiers de l'Ecran"

MARDI 26 novembre 1974, dans le cadre des « Dossiers de l'Ecran », étaient prévus la projection du film « Mektoub ? » d'Ali Galhem et un débat sur les travailleurs immigrés. Cette émission n'a pas eu lieu en raison de la grève, mais elle avait à l'avance, soulevé de multiples protestations.

En effet, les participants prévus pour le débat étaient, outre le Secrétaire d'Etat à l'Immigration, diverses personnalités diplomatiques, une représentante d'un service social officiel, un dirigeant du C.N.P.F., un travailleur immigré ; et l'on n'avait trouvé, comme porte-parole de l'opinion française, que : M. Hervé de Fontmichel, maire de Grasse.

Le M.R.A.P. et d'autres organisations (F.A.S.T.I., C.N.L.) estimant qu'un tel débat n'était pas de nature à informer les téléspectateurs sur les vrais problèmes ont protesté auprès d'Armand Jammot. Nous ne mettons pas en cause les divers participants,

mais il y a là une discrimination significative envers les hommes et les organisations qui consacrent leurs activités à la solidarité envers les immigrés et à la défense de leurs droits.

A l'initiative du comité du M.R.A.P. de Grasse, animé par Ketty Dubost, dix organisations locales (M.R.A.P., Ligue des Droits de l'Homme, Secours Populaire, C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., P.C.F., P.S., Radicaux de gauche, P.S.U.) ont fait connaître leur indignation aux responsables de l'émission. Un dossier a été établi rappelant les antécédents de M. de Fontmichel, initiateur d'une véritable « ratonnade » contre les travailleurs maghrébins en juin 1973, et qui, soutenu par M. Soustelle, a fondé sa campagne électorale 1973 sur la peur et la haine à l'égard des immigrés.

Les organisations grassoises demandent à juste titre que les syndicats et le M.R.A.P., pour le moins, puissent participer à l'émission.



mode enfantine

RAINETT

PARIS



3M FRANCE



SCOTCH, MARQUE DÉPOSÉE DE 3M COMPANY, 300 NORTH ZEEB RD., ST. LOUIS, MISSOURI 63103-1000, U.S.A. PARIS, FRANCE. C.T. 19 30 4040 - Répertoire du Commerce Paris 918 3000

Éditions "DROIT ET LIBERTÉ"

Votre bibliothèque antiraciste

LA SANTÉ DES MIGRANTS

Par le Comité Médical et Médico-Social d'Aide aux Migrants. 7 F.

LE LOGEMENT DES MIGRANTS

Constat et suggestion de 7 associations. 6 F.

UN DRAME A BORDJ-HINDEL

Récit de Claude Labarraque-Reyssac. Amour et antisémitisme dans l'Algérie coloniale. 19 F.

UNE FAMILLE COMME LES AUTRES

Lettres réunies et présentées par Denise Baumann.

Préface de Pierre Gascar, Prix Goncourt. 19 F.

UNE ÉCOLE CHEZ LES TZIGANES

Témoignage de Jean-Claude Sangan. Préface de Marc-André Bloch, président d'honneur du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.). 10 F.



UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

Le colis « Bibliothèque antiraciste » (les 5 volumes) pour 50 F (au lieu de 61 F) + 5 F de frais d'envoi. « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris, C.C.P. 6070-98 Paris.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9*) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6*) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10*) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis